

ANALYSES & RÉFÉRENCES ÉCONOMIQUES - **Agricoles**

Édition **2024**



Le paysage agricole
en Mayenne - Sarthe



Les cultures de vente



L'aviculture



La production porcine



Les bovins viande



La production laitière



Les systèmes de
production &
les marges brutes



Allier performance
économique &
environnementale
en élevage laitier

Introduction

Ce document vous présente les résultats technico-économiques et financiers des exploitations mayennaises et sarthoises adhérentes à Cerfrance Mayenne – Sarthe.

L'analyse porte sur les inventaires comptables clôturés sur la campagne 2023 - 2024, de plus de 4 000 exploitations.

Ces références ont pour objectif de vous permettre :

- de situer les résultats de votre exploitation par rapport à un groupe comparable,
- d'identifier les forces et les faiblesses de votre système de production et donc les leviers potentiels de rentabilité,
- de prendre du recul sur l'évolution des exploitations de notre territoire, du contexte économique et d'imaginer des perspectives pour votre entreprise.

Les collaborateurs Cerfrance Mayenne – Sarthe sont à votre écoute et sont prêts à échanger sur vos projets à partir de ces références.



Sommaire

Le paysage en Mayenne - Sarthe

01

Les cultures de vente

05

L'aviculture

07

La production porcine

09

Les bovins viande

11

La production laitière

13

Les systèmes de production
& les marges brutes

15

Thématique 2024

Allier performance environnementale et
performance économique en élevage laitier

17



Paysage agricole en Mayenne-Sarthe



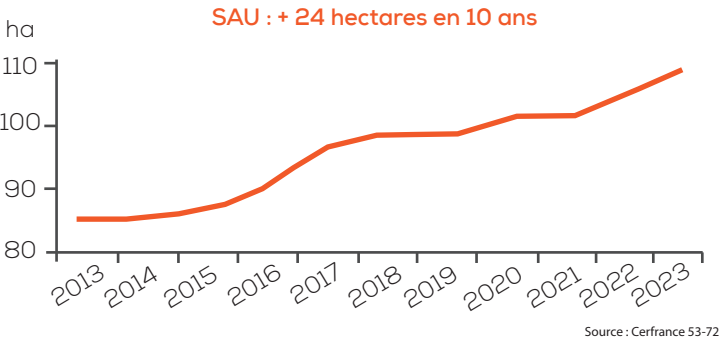
2023 voit se confirmer plusieurs tendances à l'œuvre sur notre territoire : agrandissement des exploitations, vieillissement de la population des exploitants agricoles, évolution de l'organisation du travail avec davantage de sociétés et de salariat. L'amélioration des revenus et des situations financières à court terme jusqu'en milieu d'année permettent à la plupart des exploitants d'envisager sereinement une année 2024 sans doute moins favorable.

La surface agricole des exploitations

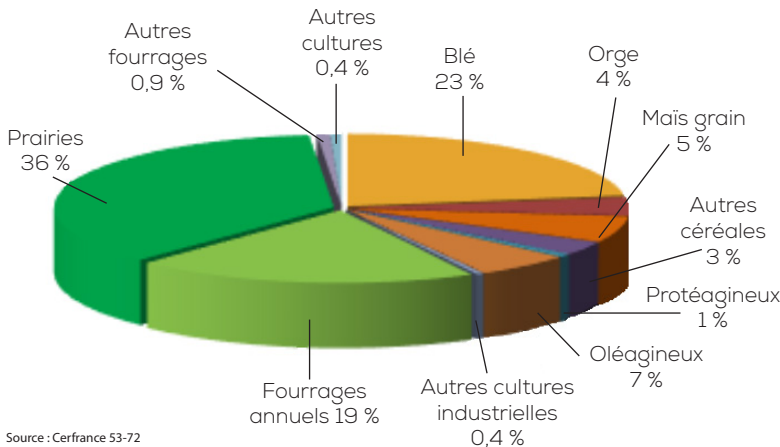
En 2023, la SAU moyenne par exploitation s'élève à 109 hectares. Les tailles d'exploitation sont différentes entre les deux départements :

- en Mayenne, la surface moyenne atteint 103 hectares ;
- et en Sarthe, elle est de 126 hectares.

En 10 ans, les exploitations se sont agrandies de 24 hectares en moyenne (+28 %). Les surfaces cédées par des exploitants arrêtant leur activité n'ont pas été toutes reprises par des nouveaux entrants dans le métier : elles ont contribué à l'agrandissement de fermes existantes, dans le but d'améliorer leur parcellaire et/ou de développer leurs activités.



Un assolement orienté vers la production fourragère



L'utilisation des surfaces

L'assolement des fermes en Mayenne - Sarthe témoigne de l'importance des productions bovines sur le territoire : 56 % de la surface sont consacrés à la production de fourrages, principalement consommés par les bovins. Les prairies sont majoritaires : elles représentent près des deux tiers de la surface fourragère, suivies du maïs ensilage.

Globalement, la répartition des cultures dans l'assolement a peu évolué entre 2022 et 2023 : les poids relatifs des céréales à paille (blé et orge) et du colza ont progressé au détriment de la surface fourragère ; la conjoncture sur les marchés des céréales et des oléagineux à l'automne 2022 a sans doute pesé dans le choix de l'assolement de la campagne 2023, malgré l'impact de la sécheresse 2022 sur les stocks fourragers.

L'agrandissement des exploitations depuis 10 ans a bénéficié principalement aux cultures de vente : sur 24 hectares de SAU supplémentaires, 16 ont été valorisés en cultures de vente.

La main d'œuvre agricole

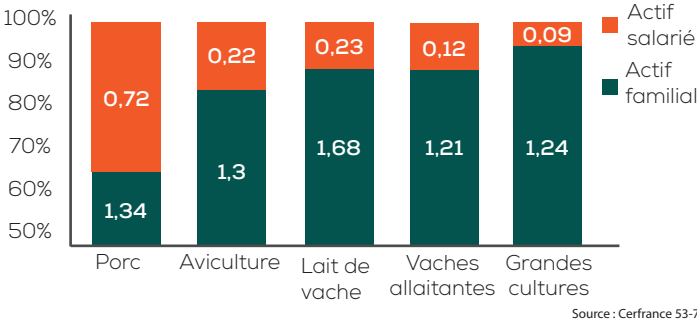
En 2023, la main d'œuvre représente en moyenne 2,04 unités de travail équivalent temps plein (UTH) par exploitation, dont 0,42 UTH salariée et 1,62 UTH exploitante.

En 10 ans, la main d'œuvre totale des exploitations a progressé en moyenne de 0,21 équivalent temps plein. Le poids de main d'œuvre salariée est passé de 8 % en 2013 à 21 % en 2023.

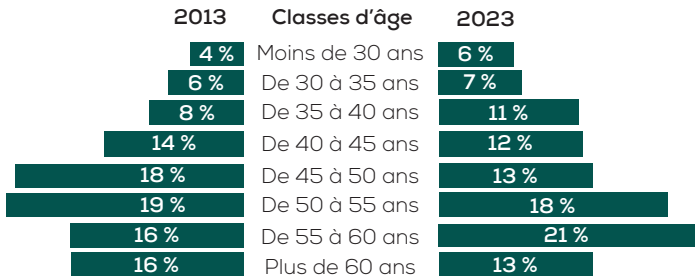
La nature des productions (besoin de technicité, pointes de travail, etc), et l'augmentation des volumes produits expliquent en partie le renforcement de la présence des salariés. Dans les exploitations porcines spécialisées, 35 % de la main d'œuvre est salariée, contre moins de 10 % dans les systèmes spécialisés en vaches allaitantes ou en grandes cultures.

Le développement du salariat agricole est un changement majeur dans l'organisation du travail sur les exploitations. La gestion de la main d'œuvre salariée (recrutement, management, fidélisation) s'impose donc comme une compétence de plus en plus fréquente à mobiliser chez les chefs d'exploitation.

Part du salariat selon la production en 2023 (nombre moyen d'UTH des systèmes spécialisés)



Comparaison des pyramides des âges des exploitants entre 2013 et 2023



L'âge des exploitants

Les exploitants agricoles en Mayenne et en Sarthe ont un âge moyen compris entre 49 et 50 ans. Cela fait maintenant 10 ans que plus de la moitié des exploitants ont plus de 50 ans.

Il y a peu de différence d'âge moyen des exploitants entre productions, sauf en viande bovine où le manque de rentabilité ces dernières années, associé au poids des capitaux à reprendre, a limité le nombre d'installations dans cette production.

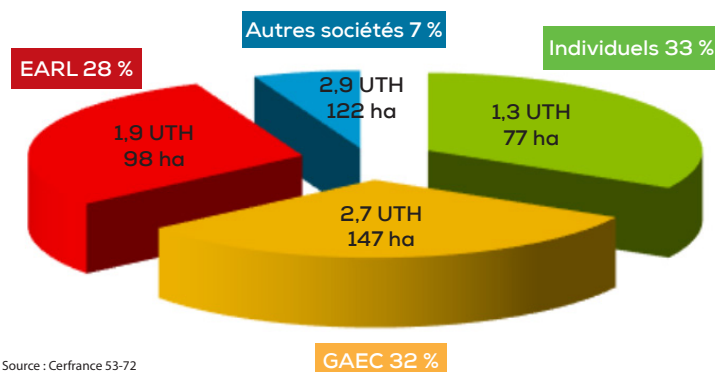
Les statuts juridiques

En 2023, 67 % des exploitations sont sous le statut de société agricole, et plus des trois quarts des agriculteurs exercent leur activité dans un cadre sociétaire. De même, 77 % de la SAU de notre territoire sont aujourd'hui exploités par une société.

Sur les 10 dernières années, la part des sociétés dans les exploitations agricoles de nos deux départements est passée de 56 à 67 %. **Les statuts qui ont le plus progressé sur cette décennie sont les GAEC (+ 12 points) et les autres sociétés (+ 5 points)**, illustrant le développement de certains collectifs de travail :

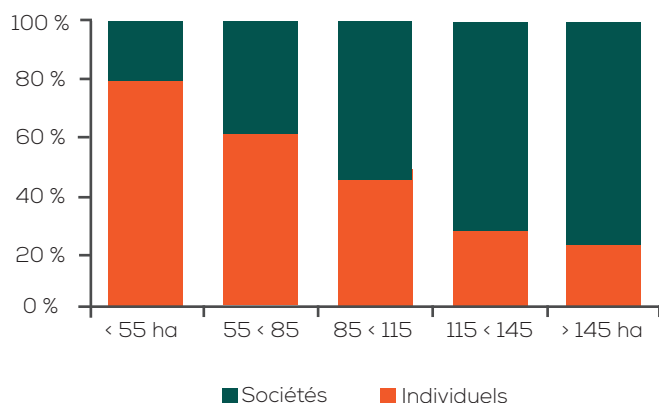
- les GAEC, favorisés économiquement par la PAC à partir de la réforme 2015,
- les autres sociétés, portées par la diversification des activités des agriculteurs et la poursuite d'objectifs patrimoniaux ou de portage du capital.

67 % des exploitations en Mayenne - Sarthe sont des sociétés



Source : Cerfrance 53-72

La société : un statut plus fréquent dans les grandes structures



Source : Cerfrance 53-72

Le développement des formes sociétaires

Les sociétés se caractérisent par :

- de plus grandes dimensions (SAU),
- un travail d'astreinte sur les productions animales plus important : 75 % des exploitations laitières et 82 % des exploitations porcines sont des sociétés,
- des besoins de capitaux plus élevés : les GAEC et les autres sociétés sont plus fréquents lorsque le capital d'exploitation par UTH (actif moins foncier en valeur comptable) progresse nettement.

Le mode sociétaire est donc favorable à l'organisation du travail (en particulier dans certaines productions lorsque le volume de travail devient important), et facilite le financement et la transmission des capitaux d'exploitation.

L'entente entre les associés (connaissance et respect des objectifs de chacun) est un gage de réussite d'un projet sociétaire, tout autant que la performance économique.

Les productions

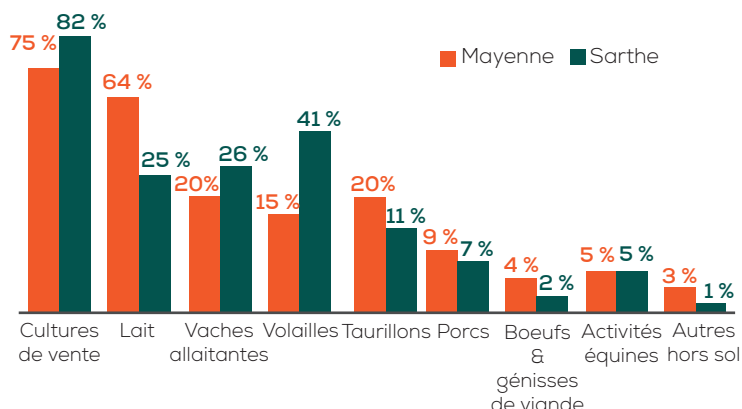
L'agriculture en Mayenne - Sarthe se caractérise par la diversité des productions réalisées et par la combinaison de plusieurs activités sur une même exploitation.

En effet, la plupart des exploitations disposent d'un atelier cultures de vente (75 % en Mayenne et 82 % en Sarthe). Cette production, souvent complémentaire à un élevage, prend une place de plus en plus importante dans les systèmes.

La production animale la plus fréquente est :

- le lait de vache en Mayenne : elle est présente dans plus d'une exploitation sur deux, avec un volume de lait produit par point de collecte de 609 000 litres,
 - l'aviculture en Sarthe est rencontrée dans plus d'une exploitation sur trois (principalement avec des volailles de chair label et/ou des poules pondeuses label, plein air ou biologiques).
- Sont ensuite souvent présents les ateliers viande bovine (vaches allaitantes, bœufs et/ou taurillons) dans 36 % des fermes de nos deux départements.

Grandes cultures, lait de vache et aviculture sont les activités les plus fréquentes (part d'exploitations pratiquant l'activité)



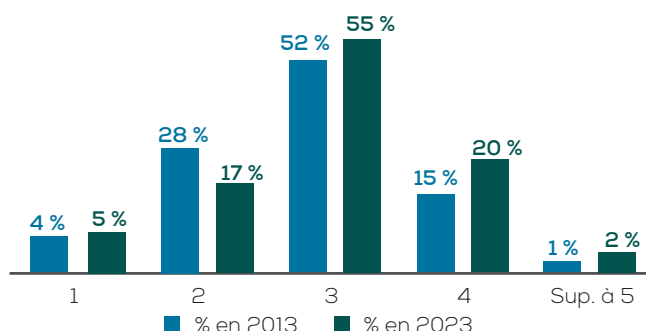
Source : Cerfrance 53-72

Les systèmes de production

En Mayenne - Sarthe, les exploitations agricoles associent fréquemment plusieurs productions : près de 80 % d'entre elles ont au moins trois activités. Contrairement à l'idée d'une spécialisation des exploitations, on assiste plutôt, sur notre territoire, à une diversification des activités avec l'accroissement des tailles des entreprises : ajout d'un atelier cultures de vente ou volailles à l'activité bovine, diversification vers la transformation, la vente directe, ou l'énergie etc.

Cette évolution nécessite des compétences multiples et peut entraîner une plus grande spécialisation de la main d'œuvre par production. Elle peut permettre aussi une meilleure résistance des entreprises dans un contexte de volatilité des prix.

Des exploitations combinant cultures et élevages (répartition des exploitations selon leur nombre d'activités)



Source : Cerfrance 53-72

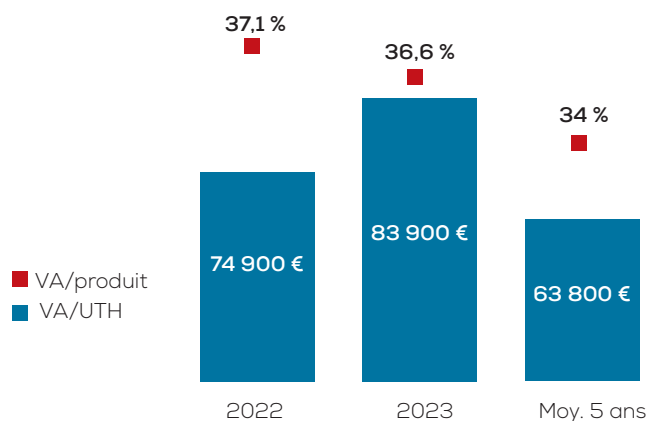
Performance économique

Les clôtures 2023 (date moyenne de clôture située en juillet) enregistrent une hausse plus rapide des produits que des charges : la valeur ajoutée progresse de 9 000 € par actif. Cette meilleure performance économique par unité de main d'œuvre s'explique par :

- des prix de vente des céréales et du colza qui restent élevés sur la seconde partie de campagne 2022 ;
- l'augmentation du prix de vente du lait de 60 € par 1 000 litres (+ 14 %) ;
- les cotations des gros bovins et du broutard qui continuent leur progression de 15 à 20 % selon le type d'animaux.

Toutefois, l'amélioration des produits est compensée partiellement par une hausse généralisée des charges, principalement des coûts des engrais et du carburant (+ 42 % et + 13 % par ha de SAU respectivement), des achats d'aliments (+ 17 %), et des charges fixes (+ 13 %). Aussi, l'efficacité économique moyenne des systèmes de production est en retrait (- 0,5 point), annonçant le risque d'un effet ciseau sur la fin de l'année 2023.

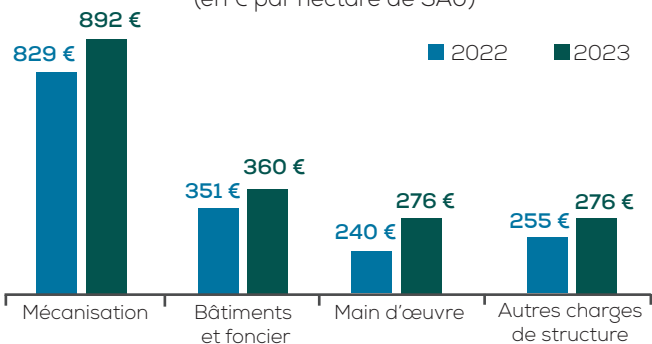
Amélioration de la valeur ajoutée par actif mais stagnation de l'efficacité économique



Source : Cerfrance 53-72

Hausse des charges de structure en 2023

(en € par hectare de SAU)



Source : Cerfrance 53-72

La mécanisation représente 50 % des charges de structure et capte près d'un quart des produits d'exploitation. C'est le premier poste de charges dans la plupart des exploitations. Il est le résultat de décisions passées qui engagent durablement une partie des ressources de l'entreprise. C'est donc un point d'attention particulier pour tous les chefs d'entreprise.

Les amortissements des matériels représentent près de 40 % des charges de mécanisation. Ils illustrent le choix de l'équipement individuel dans beaucoup d'exploitations. Or la délégation des travaux, l'investissement à plusieurs ou la location sont des leviers pour conserver des marges d'adaptation et réorienter le système de demain si besoin.

Charges de structure

Les charges de structure progressent de 129 € par hectare en 2023 pour atteindre 1 804 €.

Cette évolution s'explique pour :

- 50 % par l'augmentation des charges de mécanisation (carburant et entretien des matériels, mais aussi nouveaux amortissements liés aux investissements réalisés sur les deux années écoulées) ;
- 25 % par des charges supplémentaires de main d'œuvre (augmentation des cotisations MSA qui prend en compte le bon revenu 2022, et progression des charges salariées) ;
- 25 % par les autres charges (assurances, électricité, etc).

Évolution du résultat

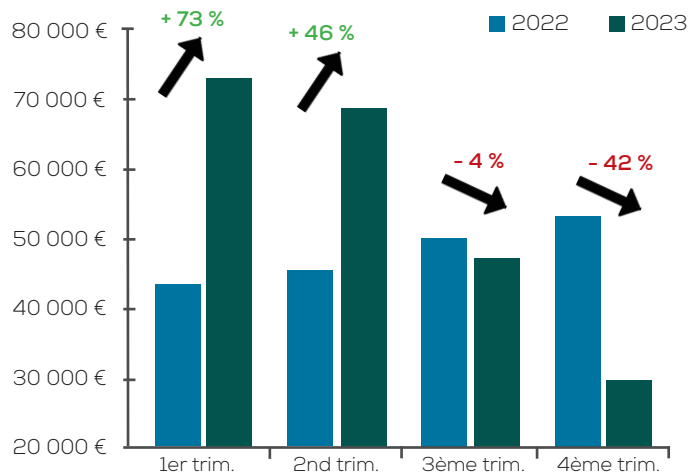
Le résultat net moyen enregistré sur les clôtures 2023 s'élève à 55 900 € par UTH exploitant. C'est une hausse de 7 100 € par rapport à 2022 (soit + 15 %). Toutefois, ce revenu annuel moyen masque une détérioration des résultats des exploitations à partir du milieu de l'année. En effet, sur la première partie de l'année 2023, les résultats poursuivent leur progression dans la tendance de 2022 : la hausse des prix de vente des matières premières agricoles (grandes cultures, lait, viande bovine et porc) compense l'augmentation des prix d'achat des approvisionnements.

À partir de la récolte, les résultats sont en diminution avec :

- la baisse des prix de vente des grandes cultures ;
- des charges d'approvisionnement sur 12 mois au plus haut ;
- les effets des aléas climatiques sur la qualité et la quantité de fourrages, qui obligent certains éleveurs à acheter davantage d'aliments ou à limiter leur production ;
- le plafonnement, voire la baisse de certains prix de vente (lait, viande bovine et porc).

Dégradation des résultats sur le second semestre 2023

(résultat net par UTH exploitant et par trimestre de clôtures)



Source : Cerfrance 53-72

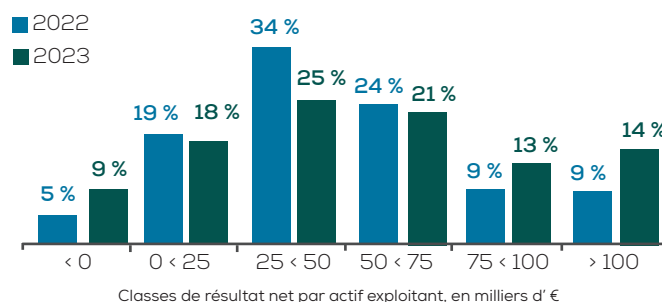


Dispersion des résultats

En 2023, la part des exploitations avec un revenu supérieur à 50 000 € passe de 42 à 48 %, mais la part d'exploitants en difficulté (revenus négatifs) augmente aussi de 4 points à 9 %.

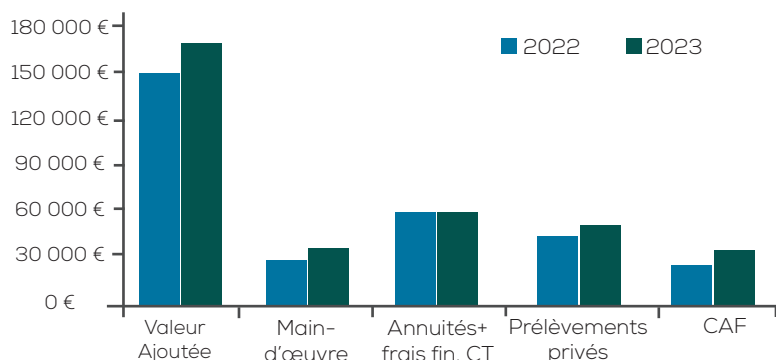
La variabilité de la conjoncture économique 2022/2023 se traduit donc par une amplification des écarts de revenu entre agriculteurs. Dans un environnement volatil, les aptitudes techniques et les compétences de gestion de l'entreprise créent des écarts de revenus de plus en plus importants, auxquels la dimension des exploitations donne un effet démultiplicateur.

Près de la moitié des exploitants ont un revenu supérieur à 50 000 € en 2023



Source : Cerfrance 53-72

En moyenne, la Capacité d'AutoFinancement (CAF) par exploitation se situe à 31 600 €



Source : Cerfrance 53-72

Équilibre entre ressources et emplois

La capacité d'autofinancement ou marge de sécurité représente 19 % des ressources, en 2023, comme en 2022. Elle permet de financer des stocks supplémentaires, de nouveaux investissements ou de consolider la trésorerie pour faire face à une fin d'année 2023 moins favorable.

Le supplément de valeur ajoutée dégagée en 2023 a permis de financer :

- des charges de personnel en augmentation de 4 800 € ;
- des annuités et des frais financiers court terme complémentaires de 1 700 €, liés aux investissements réalisés sur la période ;
- et des prélèvements privés en hausse de 10 500 €.

Situations financières

L'endettement global des exploitations Mayenne - Sarthe s'élève à 54 % : il est en baisse de 4 points par rapport à 2022 et de 7 points par rapport à 2021. Il reste néanmoins supérieur de 2 points à son niveau de 2013. Sur cette période, les exploitations ont eu recours à l'emprunt pour financer la croissance des volumes de production et la modernisation de leurs équipements.

Comme l'année précédente, les bas de bilan s'assainissent en 2023, puisque l'année se solde par la diminution de 3 points de la part des exploitations en situation financière précaire (fonds de roulement négatif) et une augmentation de 4 points de la part des entreprises en bonne situation financière (fonds de roulement supérieur au besoin de fonds de roulement).

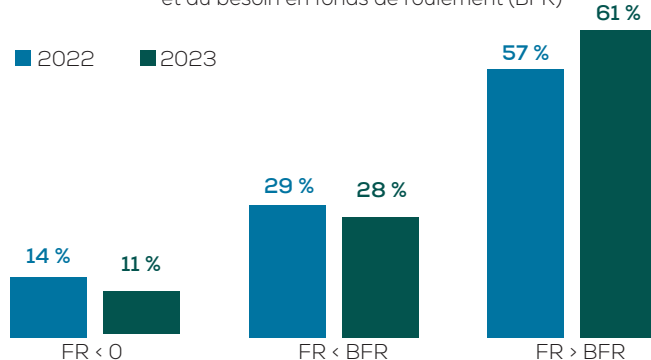
- 61 % des exploitations ont une situation saine : elles disposent de trésorerie pour faire face aux aléas climatiques, sanitaires ou économiques, et notamment au tassement de la conjoncture fin 2023/début 2024 ;
- 28 % ont une situation plus tendue : une partie de leurs stocks est financée à moyen terme. Il sera donc plus difficile pour ces entreprises de mobiliser de nouveaux financements court terme pour amortir une baisse de chiffre d'affaires avec des intrants encore coûteux ;
- 11 % ont une situation de trésorerie dégradée, malgré deux années passées favorables. Ces exploitations sont confrontées à des problèmes structurels (humains, techniques, de financement, etc), souvent anciens. Elles seront mises en difficulté les premières lors d'une prochaine crise conjoncturelle, sans remise en cause de leur système de production et/ou de leur structuration financière.

Depuis 2 ans, la conjoncture agricole a permis à la plupart des exploitants de notre territoire de se constituer une réserve de trésorerie et d'être plus sereins dans la gestion de leur entreprise.

Face aux grands enjeux (évolution de la consommation, lutte contre le réchauffement climatique et adaptation à ses conséquences, volatilité des prix de vente et des prix d'approvisionnement, renouvellement des générations, etc), les exploitants bénéficient d'une période propice à réorienter, si besoin, la stratégie de leur entreprise.

Des situations financières à court terme moins tendues en 2023

Comparaison 2022/2023 du fonds de roulement (FR) et du besoin en fonds de roulement (BFR)



Source : Cerfrance 53-72

Cultures de vente



Les bons rendements de la récolte 2023 ont amorti les effets de l'envolée du coût des intrants sur les prix de revient des céréales. À l'inverse, les fortes pluies de cet hiver et du printemps devraient réduire les rendements de la récolte 2024 et les revenus des agriculteurs. L'allongement des rotations et l'acquisition de nouvelles compétences agronomiques sont autant de réponses aux défis du dérèglement climatique.

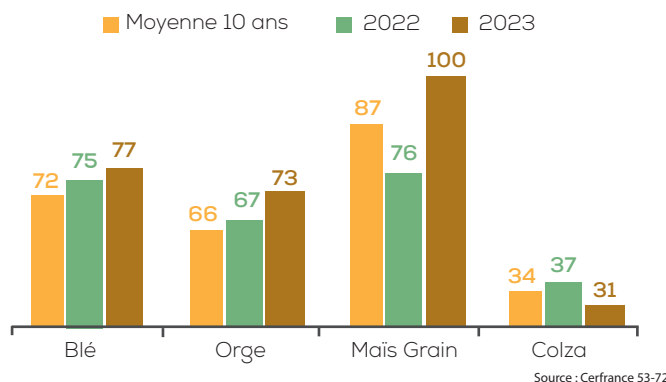
Récolte 2023 : bons rendements et augmentation des coûts des intrants

Les rendements des céréales à paille sont en hausse et nettement supérieurs à la moyenne des dernières années. Les pluies modérées de l'automne 2022 ont favorisé une bonne implantation des cultures, tandis que l'hiver sec a limité le développement des maladies. Le printemps bien arrosé a ensuite permis un remplissage optimal des grains.

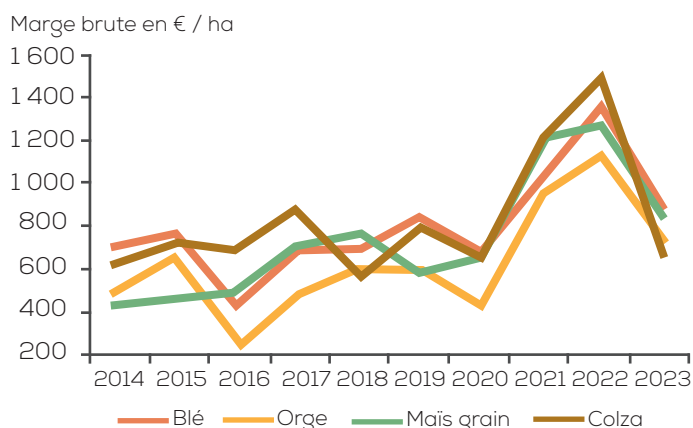
De plus, la culture du **maïs** a bénéficié d'un été particulièrement pluvieux, atteignant un rendement moyen de 100 quintaux par hectare, en ligne avec les meilleures performances des dix dernières années.

En revanche, ces conditions humides ont pénalisé les rendements des cultures de **colza** au stade de la floraison. Le rendement de cette culture se situe en deçà de la moyenne des dix dernières années.

Évolution des rendements par hectare des cultures



Évolution des marges brutes depuis 10 ans



Des marges proches de la moyenne des 10 dernières années

Après les excellentes marges de la récolte 2022, les marges brutes de la récolte 2023 ont enregistré des baisses allant de 300 € à 800 € par hectare.

Deux facteurs expliquent cette évolution :

- **Le retour à des niveaux peu rémunérateurs des prix de vente.** Depuis l'été 2022, une partie de la production ukrainienne est disponible pour les principaux pays importateurs malgré le conflit avec la Russie. Cette situation a entraîné une érosion des prix des céréales et des oléoprotéagineux, atteignant leur plus bas niveau depuis 2020 au printemps 2024, en l'absence d'événements climatiques majeurs dans les pays exportateurs. Les prix enregistrés dans les comptabilités ont diminué pour toutes les cultures, de 155 € par tonne pour le colza et de 107 € par tonne pour le maïs grain.

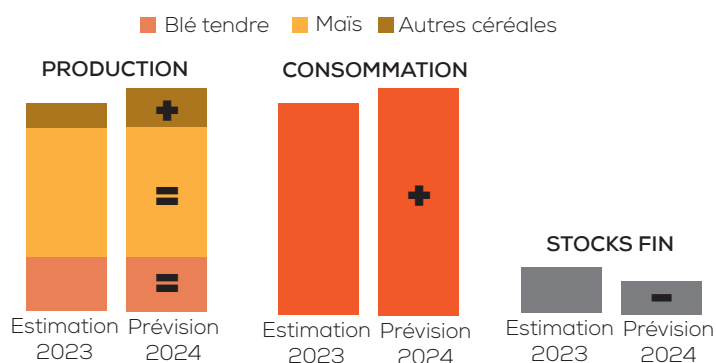
- **Les intrants ont été achetés au moment où les effets de la guerre en Ukraine étaient les plus marqués sur les prix des matières premières.** Les charges opérationnelles ont ainsi augmenté de 180 € par hectare pour la culture de blé par exemple, notamment en raison de la hausse significative des prix des engrais. En résumé, malgré de bons rendements en céréales à paille et maïs, les résultats se maintiennent légèrement au-dessus de la moyenne décennale. En revanche, les rendements en colza ont été décevants, entraînant un recul des marges de cette culture de 150 € par hectare par rapport à la moyenne des dix dernières années.

Récolte 2024 : l'érosion des stocks pourrait relancer la volatilité des prix

Avec des prix plus accessibles, la consommation mondiale de céréales repart à la hausse. Les céréales échangées sur les marchés mondiaux redeviennent accessibles aux pays en développement, et les utilisations industrielles des céréales se développent. De plus, la production mondiale est annoncée comme stable. Les mauvaises conditions climatiques en Europe de l'Ouest, en mer Noire et localement aux États-Unis sont compensées par de meilleures récoltes que prévu en Argentine, en Australie, ainsi qu'une hausse des surfaces en maïs. Les stocks mondiaux s'orientent légèrement à la baisse.

Depuis le printemps 2024, le prix des céréales progresse. La cotation du blé rendu a augmenté de 30 € par tonne et oscille désormais entre 200 et 220 € par tonne à la veille de la récolte. De plus, les stocks mondiaux, majoritairement localisés en Chine et en Russie, ne sont pas tous mobilisables pour répondre à la demande des principaux pays importateurs. Un incident climatique, des stocks mobilisables en érosion ou l'utilisation des céréales russes comme arme diplomatique sont autant de risques de déstabilisation des marchés pour cette récolte 2024.

Bilan mondial au 23 mai 2024



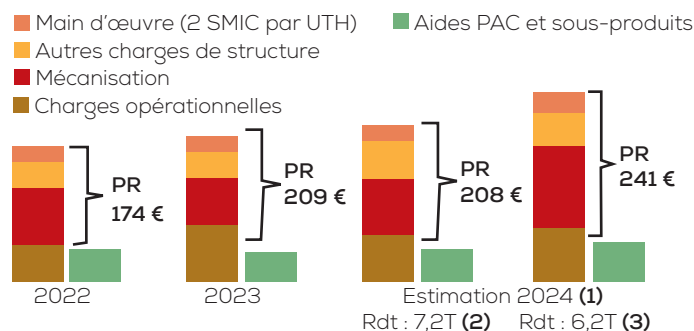
Les conditions climatiques influent sur la compétitivité du blé

Le prix de revient de la campagne 2023 s'établit à 209 € par tonne. **Les bons rendements de la récolte 2023 (77 q/ha) ont permis d'amortir en partie la forte hausse du coût des intrants**, qui s'élève à 485 € par hectare. Les engrais ont été achetés lorsque les prix étaient fortement impactés par les conséquences de la guerre en Ukraine. Le prix de vente moyen s'établit également à 209 € par tonne. L'activité blé permet de rémunérer la main d'œuvre à hauteur de deux SMIC.

Pour la récolte 2024, en tenant compte de la baisse du prix des engrais et d'une augmentation de 1 à 2 % des autres charges, le prix de revient **reste stable avec un rendement équivalent à la moyenne décennale (72 q/ha)**.

Le prix de revient est cohérent avec les prix annoncés avant la récolte. Cependant, en tenant compte **des mauvaises conditions climatiques** et d'un rendement prévisionnel de 62 q/ha (comme enregistré en 2020 avec des conditions climatiques hivernales et printanières proches de la campagne en cours), **le prix de revient se dégrade d'environ 30 € par tonne** pour la récolte 2024.

Évolution du prix de revient (PR) de la tonne de blé (tous systèmes confondus en € par tonne)



(1) avec une baisse de 135 € / ha des intrants (engrais)
(2) rendement correspondant à la moyenne décennale
(3) rendement possible sur l'état des cultures en juin

Cette dégradation équivaut à la rémunération de la main d'œuvre pour cette production, qui serait en quelque sorte effacée par une mauvaise météo, en partie liée au dérèglement climatique.

Diversité des assolements : une réponse au défi environnemental ?

Depuis ces dix dernières années, **les rendements n'augmentent plus avec l'intensification des modes de production. Ils fluctuent au gré des événements climatiques extrêmes**, qui influencent en partie la compétitivité des exploitations agricoles (et, par conséquent, le revenu des agriculteurs). L'atelier cultures de vente représente en moyenne 48 hectares par exploitation.

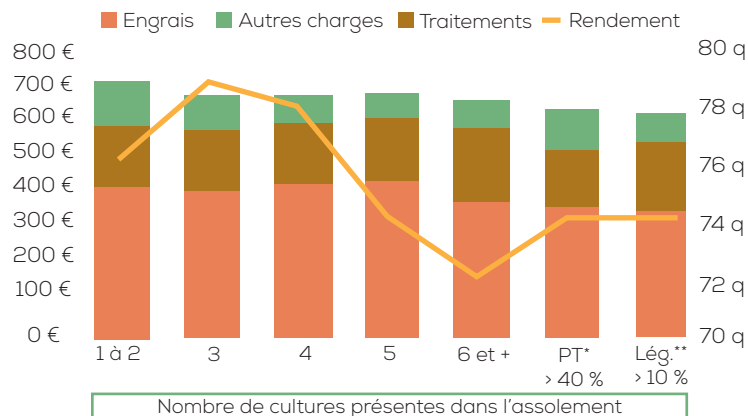
De plus, les activités agricoles affectent la qualité des eaux. Son suivi s'améliore grâce à des techniques avancées de détection des molécules problématiques. Aux enjeux des produits phytosanitaires s'ajoute la présence de nitrates dans l'eau. La fermeture de certains captages alimentant le réseau d'eau potable devient alors un scénario plausible.

En réponse, les politiques publiques visent à réduire la consommation d'intrants (engrais et produits phytosanitaires). **L'allongement des rotations, l'introduction de légumineuses ou de prairies sont autant de conditions agronomiques pour rationaliser l'utilisation des intrants sans dégrader les rendements**. Ces éléments deviennent des critères pour répartir différemment les aides de la PAC entre les exploitants (écorégime, éligibilité aux mesures agro-environnementales et climatiques notamment).

Ces moyens sont-ils suffisants pour réduire l'utilisation des intrants sans compromettre les performances techniques ?

Ont-ils des conséquences sur le coût de mécanisation et sur la productivité de la main d'œuvre ?

Charges opérationnelles et rendement de la culture de blé par hectare en fonction de la diversité de l'assolement



* PT : Prairie temporaire
** Légumineuses

Source : Cerfrance 53-72

Dans le graphique ci-contre et le tableau ci-après, les exploitations sont réparties en plusieurs groupes en fonction :

- du nombre de cultures présentes dans l'assolement ;
- des assolements avec plus de 40 % de la surface de leurs terres arables en prairies temporaires ;
- des assolements avec plus de 10 % de la surface consacrée aux légumineuses.

Il en ressort des variations de rendements qui ne sont sans doute pas liées à la diversité des assolements. Les assolements les plus simples sont aussi les plus couramment rencontrés dans les zones d'élevage avec des potentialités agronomiques plus élevées. De plus, **la consommation d'intrants sur la culture de blé est plus forte dans les exploitations avec 1 ou 2 cultures. Les consommations les plus faibles sont enregistrées dans les assolements où les prairies ou les légumineuses sont présentes**. Cependant, les écarts restent modestes, avec moins de 20 € par hectare pour les traitements notamment.

Le coût de mécanisation ne se dégrade pas avec la mise en place d'un assolement plus complexe, il a même tendance à diminuer. Les assolements les plus diversifiés sont réalisés sur les exploitations plus grandes où les économies d'échelle sont facilitées.

À l'inverse, **le coût de la main d'œuvre pour valoriser un hectare de blé augmente avec le nombre de cultures**. La mise en place d'un assolement plus diversifié nécessite une main d'œuvre disponible pour suivre chacune des cultures.

L'allongement des rotations est une condition technique nécessaire pour réduire l'utilisation des intrants sans dégrader le prix de revient des céréales produites. Cependant, d'autres facteurs clés de succès doivent être pris en compte pour poursuivre cet objectif, notamment l'acquisition de **compétences agronomiques nécessaires pour se passer de la sécurité qu'apporte l'utilisation de ces produits de synthèse et assurer les rendements nécessaires pour maintenir la compétitivité de la filière céréalière**.

Coûts de mécanisation et de la main d'œuvre de la culture de blé en fonction de la diversité de l'assolement

Nombre de cultures	SAU	Cultures de vente	Blé	Coût de Méca.	Main d'œuvre
1 à 2	105 ha	39 ha	29 ha	876 € / ha	207 € / ha
3	108 ha	40 ha	27 ha	879 € / ha	198 € / ha
4	130 ha	63 ha	34 ha	779 € / ha	221 € / ha
5	140 ha	80 ha	39 ha	720 € / ha	241 € / ha
6 et +	136 ha	86 ha	33 ha	695 € / ha	271 € / ha
PT > 40 %	100 ha	18 ha	11 ha	889 € / ha	223 € / ha
Légumineuses > 10 %	120 ha	65 ha	27 ha	704 € / ha	260 € / ha

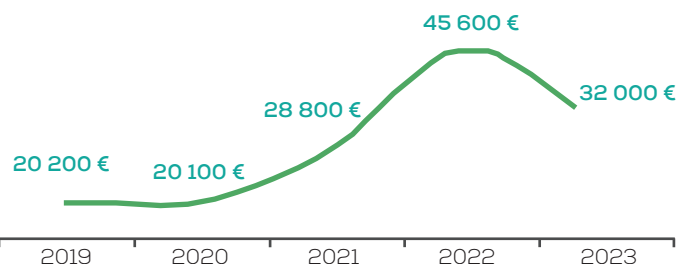
Source : Cerfrance 53-72, données issues des prix de revient



En 2023, le revenu des aviculteurs est orienté à la baisse en raison de la moindre rentabilité des cultures de vente à la récolte. L'activité avicole est souvent associée à d'autres productions principales dans les exploitations. Dans un contexte de rareté de la main d'œuvre, la capacité de la production à rémunérer cette dernière est un enjeu majeur pour pérenniser les élevages.

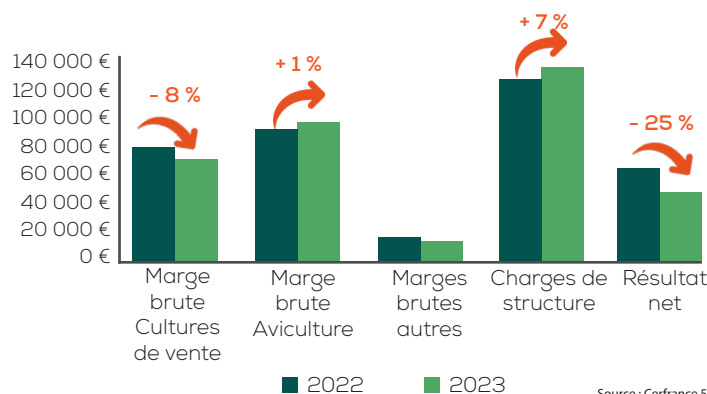
Les revenus des aviculteurs liés directement aux marchés des céréales

Évolution du résultat net moyen par actif exploitant (Systèmes spécialisés en élevage avicole)



Source : Cerfrance 53-72

Évolution des soldes intermédiaires de gestion (élevages avicoles spécialisés - échantillon constant 2022 / 2023)



Source : Cerfrance 53-72

Sous l'effet de la baisse des marges des cultures de vente (récolte 2023) et de la hausse des charges de structure (électricité, amortissement des bâtiments notamment), **le revenu des aviculteurs diminue de 25 %**. Cependant, il reste supérieur à la moyenne des cinq dernières années.

Dans ces exploitations spécialisées, l'atelier cultures de vente couvre une surface moyenne de 64 hectares. Les résultats de l'atelier cultures influencent le revenu des éleveurs. La marge de l'atelier avicole reste stable, bien que cette stabilité masque des conjonctures différentes entre les marchés du label et du standard.

L'après crise de la grippe aviaire

Avec la mise en place de la vaccination à partir d'octobre 2023, la filière avicole sort progressivement de l'épizootie de la grippe aviaire. Les abattages de volailles ont augmenté de 22,2 % au premier trimestre 2024 par rapport à l'année précédente et de 5,5 % par rapport à la période d'avant-crise (2019-2021).

Cette sortie de crise ne se manifeste pas de la même manière selon les espèces et les segments de marché. Les abattages de poulets ont progressé de 13,6 % par rapport à la situation d'avant-crise. La production de poulets est soutenue par les demandes des consommateurs et de la restauration hors domicile en volailles prêts à consommer bon marché. Les achats de découpes de poulet par les ménages ont augmenté de 6,5 % au premier trimestre 2024. En revanche, **les autres espèces n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant-crise** ; la France est devenue importatrice nette de dinde notamment.

Par ailleurs, le **label rouge subit les effets de l'inflation** et la perte de pouvoir d'achat des consommateurs. En 2023, la consommation de volailles entières label rouge a diminué de 1,5 %, tandis que les découpes ont enregistré une baisse de 5,9 % en une année. Pour les œufs, la part de marché des œufs label s'érode au profit des œufs en plein air.

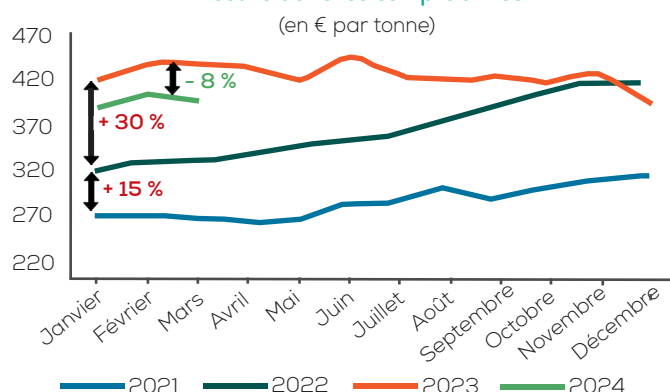
Pour faire face à cette situation, certains opérateurs proposent aux éleveurs de remplir leurs bâtiments avec des lots de poulets non labellisés élevés en plein air. Ces poulets, élevés pendant 48 jours au lieu de 81 jours, sont mieux adaptés au marché de la découpe tout en répondant aux exigences du consommateur en termes de bien-être animal et de prix dans un contexte d'inflation.

Une lente décreue du prix de l'aliment

Le prix de l'aliment a commencé à s'éroder à partir de novembre 2023 avec l'incorporation des céréales de la récolte 2023 dans la composition des aliments. **Entre les clôtures du premier trimestre 2023 et celles du premier trimestre 2024, le prix de l'aliment a diminué d'une trentaine d'euros par tonne**. Toutefois, **entre les clôtures de mai 2020 et celles de juillet 2023, il avait augmenté de 175 € par tonne**, principalement en raison de la reprise économique post-COVID et de la guerre en Ukraine.

Dans ce contexte de volatilité des prix, la préservation de la rentabilité des ateliers avicoles repose sur la capacité de la filière à répercuter cette hausse sur les prix à la consommation tout en contenant les importations en provenance de Pologne ou d'Ukraine notamment.

Évolution du prix de l'aliment en poulet label mesuré dans les comptabilités



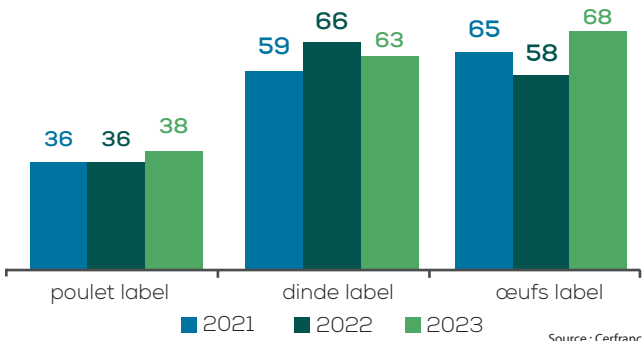
Source : Cerfrance 53-72

En label : des évolutions différentes entre espèces

Le manque de disponibilité de poulets label sur le marché pendant la crise de la grippe aviaire a permis de revaloriser les prix à la consommation. L'amélioration du prix de reprise des animaux a permis d'absorber la hausse du coût de l'aliment et des autres charges dans les élevages, et d'améliorer la marge brute de 2 € par m². En revanche, la dinde a été impactée par la baisse de la consommation. La marge dinde label diminue de 3 € par m².

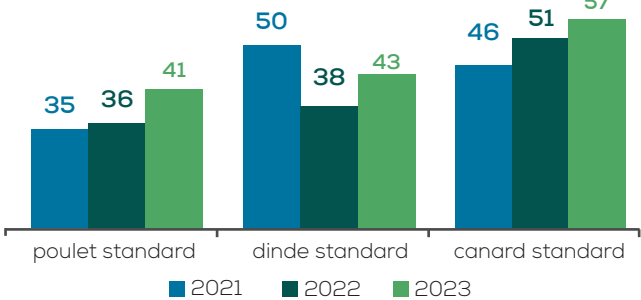
Les œufs restent la protéine animale la plus abordable et bénéficient d'une hausse de la consommation tous segments confondus, dans un contexte de rareté de l'offre due à l'impact de la grippe aviaire. Les prix à la consommation des œufs ont progressé d'environ 10 %, permettant d'augmenter la marge brute dans les élevages de 10 € par m².

Évolution des marges brutes en aviculture label
(en € du m² de poulailler)



Source : Cerfrance 53-72

Évolution des marges brutes en aviculture de chair standard
(en € du m² de poulailler)



Source : Cerfrance 53-72

Concurrence entre productions : la rémunération de la main d'œuvre, un enjeu majeur pour la pérennité des élevages avicoles sur notre territoire

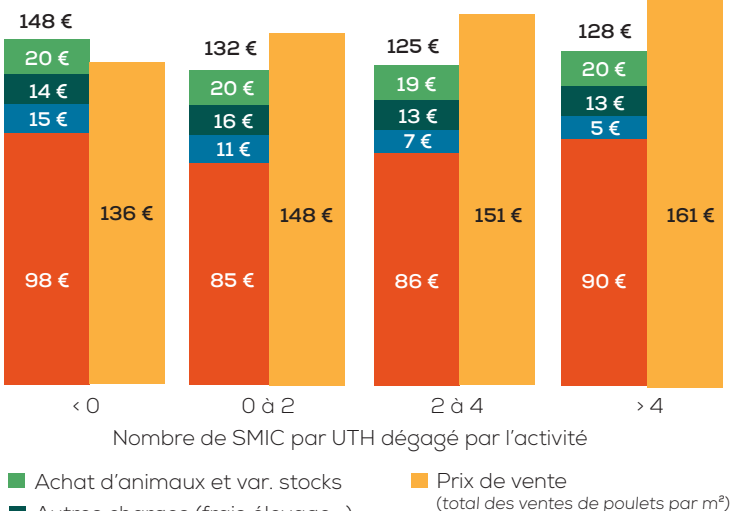
Sur notre territoire, l'activité avicole est souvent associée à une ou plusieurs activités principales dans les exploitations. En moyenne, la main d'œuvre consacrée à cette activité est inférieure à un équivalent temps plein (UTH). Lors du départ à la retraite d'un exploitant, l'arrêt de la production peut être une solution envisagée pour faire face à une problématique de main d'œuvre plutôt que l'embauche d'un salarié ou la recherche d'un nouvel associé. La capacité de la production à rémunérer la main d'œuvre sera déterminante dans la prise de décision.

À partir des prix de revient réalisés chez les producteurs de poulets label (spécialisés ou non), les éleveurs ont été répartis en quatre groupes en fonction de la rémunération de la main d'œuvre :

- Premier groupe (18 % des éleveurs) : les ateliers déficitaires.** La vente des poulets ne permet pas de couvrir l'ensemble des charges hors main d'œuvre. La pérennité de l'atelier est menacée à court terme.
- Deuxième groupe (38 % des éleveurs) :** les charges hors main d'œuvre sont couvertes, mais la rémunération de la main d'œuvre reste inférieure à deux SMIC. La poursuite de l'activité est incertaine à moyen terme.

	Nombre de SMIC par UTH dégagé par l'activité			
	< 0	0 à 2	2 à 4	> 4
% d'échantillon	18 %	38 %	28 %	16 %
Le système				
SAU	117 ha	124 ha	151 ha	151 ha
Surface cultures de vente	61 ha	68 ha	74 ha	68 ha
UTH affectée à l'activité	0,35	0,54	0,45	0,24
Surface en bâtiments	933 m²	1 017 m²	1 154 m²	961 m²
Surface occupée / l'activité	692 m²	947 m²	1 072 m²	869 m²
Les résultats techniques				
Indice de consommation	3,62	2,91	2,92	3,22
Taux de perte	6 %	4 %	3 %	3 %
Prix de vente du poulet	4,86 €	4,81 €	4,66 €	4,93 €
Productivité des bâtiments				
Nombre total de lots vendus / an (sur l'ensemble de l'atelier)	5	6,74	7,45	6,67
Durée moyenne des lots sortis	131 j	125 j	123 j	128 j
Durée moy. des vides sanitaires	43 j	38 j	38 j	38 j

Les prix de revient poulet label (hors main d'œuvre) en fonction du nombre de SMIC dégagé par l'activité
(prix de revient 2023, poulet label)



Source : Cerfrance 53-72

- Troisième groupe (28 % des éleveurs) :** les charges hors main d'œuvre sont couvertes et la main d'œuvre est rémunérée entre deux et quatre SMIC.
- Quatrième groupe (16 % des éleveurs) :** les charges hors main d'œuvre sont couvertes et la main d'œuvre est rémunérée à plus de quatre SMIC.

L'étude des écarts entre ces producteurs met en lumière les différentes conditions de réussite d'un projet avicole :

- Performances techniques et productivité des bâtiments :** les ateliers déficitaires sont souvent ceux avec un indice de consommation dégradé et une rotation des lots dans les bâtiments inférieure.
- Gestion des investissements dans le temps :** la rémunération dégagée augmente avec la diminution des coûts des bâtiments.
- Productivité de la main d'œuvre :** dans les élevages où la rémunération est supérieure à 4 SMIC, la productivité de la main d'oeuvre est de 3 600 m² par UTH, contre 2 000 m² dans le groupe où la main d'oeuvre n'est pas rémunérée, tout en conservant des résultats techniques et une rotation des lots dans les bâtiments satisfaisants.

Production porcine



2023 confirme les tendances de résultats esquissées fin 2022 : malgré une hausse exceptionnelle de certaines charges (aliment, énergie), le prix de vente du porc a été suffisant pour rémunérer le travail des éleveurs au-delà de 2 SMIC par exploitant. Si l'année 2024 démarre bien à nouveau, les enjeux de renouvellement des éleveurs et du maintien de la production porcine sur notre territoire se renforcent.

Une année 2023 exceptionnelle pour le prix du porc

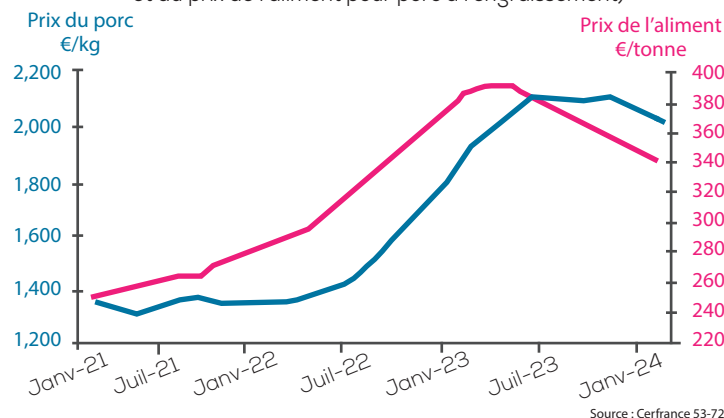
En Europe, les abattages de porcs sont en baisse en 2023 : en France, ils reculent de 4,9 %, en Allemagne de 7 % et même de 6,5 % en Espagne (confrontée au SRDP*). Ce repli de l'offre en élevage, suite directe de la flambée du prix de l'aliment sur 2022/2023, a pour conséquence :

- **une envolée du prix du porc** : au Marché du Porc Français (MPF), le prix du kg de carcasse atteint 2,115 € fin 2023, soit 39 cts ou + 23 % par rapport à 2022 ;
- **une augmentation des prix de la viande de porc** dans les rayons des magasins et en restauration. Cette inflation est moins forte sur la charcuterie et le porc frais que l'augmentation du prix du porc en élevage, mais elle a conduit les consommateurs français à réduire leurs achats en volume ;
- **une restructuration des activités de plusieurs abatteurs-transformateurs** (Bigard en France, Danish Crown ou Tonnies en Europe du Nord) ou à une intégration toujours plus verticale (cas de l'Espagne).

*SDRP : Syndrome Dysgénésique et Respiratoire Porcin

2023 : Reprise du prix du porc après la flambée du prix de l'aliment

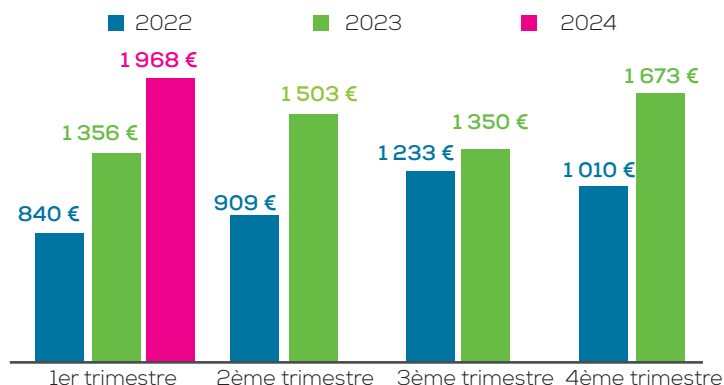
(moyennes mobiles 12 mois du prix du porc base 56 TMP, et du prix de l'aliment pour porc à l'engraissement)



Le prix de l'aliment atteint son maximum sur 12 mois à la fin du printemps 2023 avant d'engager un repli progressif avec la baisse des prix des céréales et du soja. Mais, à partir de l'automne, le recul de l'offre européenne de porcs ne permet plus d'absorber la contraction de la demande des consommateurs et les difficultés sur les marchés export (compétitivité du porc US et brésilien). Aussi, le prix du kg de carcasse en France repart à la baisse : il perd près de 11 cts entre septembre 2023 et mai 2024.

Amélioration des marges brutes par truie en atelier naisseur engraisseur

(moyennes selon les trimestres de clôture)



Des marges brutes sur un niveau élevé

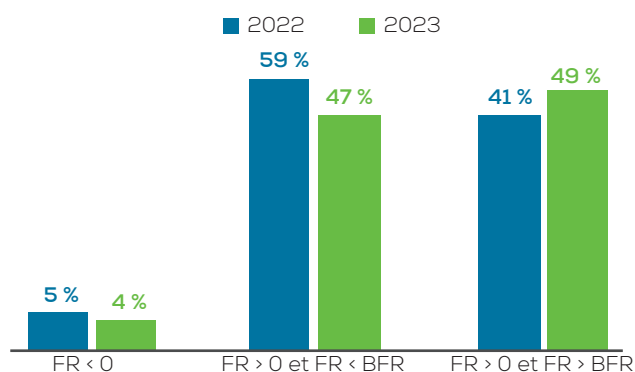
En 2023, la marge brute moyenne en atelier naisseur engraisseur enregistre une hausse de 550 € par truie, soit + 60 %, par rapport à 2022. Quel que soit le trimestre de clôture, la marge brute par truie s'améliore en un an. La hausse du prix de vente du porc a donc compensé l'augmentation du coût alimentaire liée à celle du prix de l'aliment (+ 68 € par tonne). Avec en moyenne **26 % d'aliments produits sur l'exploitation**, issus, pour partie, de la récolte de céréales 2022, les éleveurs ont limité la hausse du prix de l'aliment consommé et sécurisé la trésorerie de leur exploitation. Ainsi, au second semestre 2023 (par rapport à la même période un an plus tôt), le surcoût lié au prix de l'aliment représente 680 € par truie, tandis que le gain de produits lié à la vente des porcs se chiffre à 1 480 € par truie.

Les trésoreries se consolident

L'amélioration des marges brutes ne se traduit pas complètement dans les trésoreries pour l'ensemble des éleveurs, puisque 4 % des élevages spécialisés enregistrent encore un fonds de roulement négatif à leur date de clôture et 47 % ne disposent pas d'un fonds de roulement suffisant pour faire face à leurs besoins (même si ce taux diminue de 12 points en un an).

La plupart des élevages porcins en Mayenne - Sarthe dispose de surfaces en céréales et en oléagineux. Outre leur intérêt agronomique pour valoriser le lisier, ces cultures permettent de compenser partiellement l'achat d'aliments lorsqu'elles sont vendues, ou de réduire l'impact de la volatilité du prix d'achat de l'aliment quand elles sont utilisées pour fabriquer de l'aliment à la ferme.

Répartition des élevages spécialisés en fonction de leur fonds de roulement (FR) et de leur besoin en fonds de roulement (BFR)



Prix de revient 2023 et estimation pour 2024

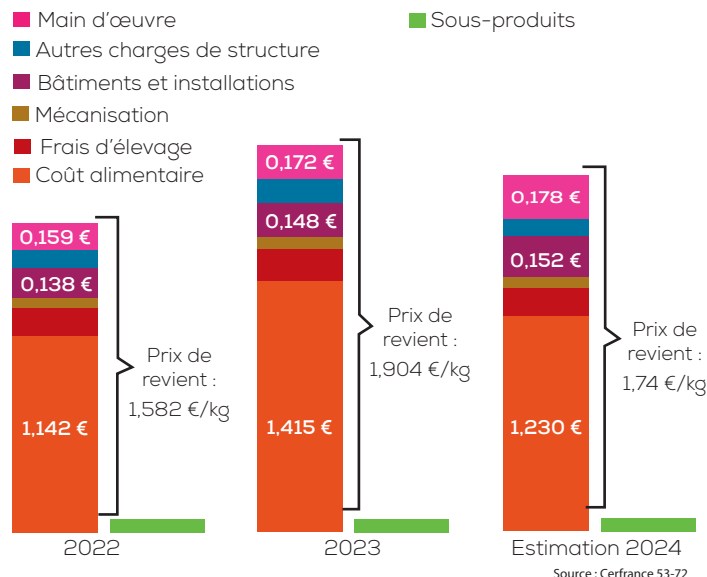
L'augmentation du prix de l'aliment sur 12 mois jusqu'en mai 2023 à près de 400 € la tonne en engraissement a entraîné une hausse sans précédent du coût alimentaire dans les élevages (+ 27 cts du kg de carcasse). En 2023, il a représenté plus de 70 % des charges composant le coût de production.

A cela se sont ajoutées les augmentations :

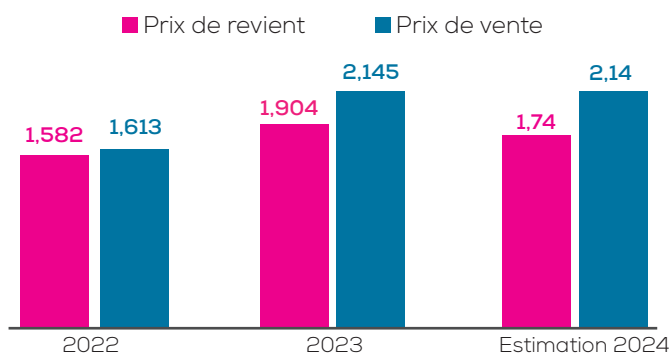
- du coût de la main d'œuvre, avec la hausse du SMIC ;
- des frais financiers, avec la hausse des taux d'intérêt renchérissant le financement du stock et des investissements ;
- des frais généraux (assurances) et des coûts de fonctionnement des installations (énergie, entretiens, etc).

Si le prix de l'aliment a entamé son recul sur le second semestre 2023, il reste à un niveau élevé jusqu'à ce printemps par rapport à la période d'avant Covid, faute aux prix des céréales, du soja et de l'énergie qui n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant crise. Toutefois, le coût alimentaire sur 12 mois devrait diminuer jusqu'à l'été 2024. Aussi, en intégrant une inflation modérée sur les biens et les services, le prix de revient 2024 peut être estimé à 1,74 € du kg de carcasse, soit une baisse de 16 cts en un an.

Évolution 2022/2023 du prix de revient du kg de carcasse de porc et estimation 2024



Évolution comparée des prix de revient et des prix de vente moyens du kg de carcasse



Perspectives 2024

Depuis le début de l'année 2024, le prix du porc au MPF est stable, légèrement au dessus de 2 € le kg. Ceci se vérifie également dans les autres pays européens. Malgré une offre en retrait, celle-ci répond à la demande : en effet, jusqu'ici, la météo est peu propice à la reprise saisonnière des pièces à griller. Les faibles ventes sur le grand export créent un surplus de viande sur le marché européen et la difficile revalorisation de certains produits secondaires réduisent les marges des abatteurs-transformateurs. Les grands événements sportifs (jeux olympiques) devraient néanmoins dynamiser la consommation cet été.

Avec un prix de revient moyen en baisse pour 2024 avec le prix de l'aliment, et un prix de vente qui se maintient, l'écart prix de vente / prix de revient devrait être à nouveau favorable aux producteurs sur l'année 2024.

Bilan et enjeux pour la production en Mayenne - Sarthe

L'analyse des évolutions de structure des élevages porcins adhérents à Cerfrance entre 2013 et 2023 nous apprend que :

- le nombre d'élevages porcins diminue 1,7 fois plus rapidement que le nombre d'élevages sur le territoire. En effet, entre 2013 et 2023, la réduction du nombre d'élevages a suivi de près celle de la démographie (soit - 20 %) alors que celle des élevages porcins atteint 34 %.
- la nature et la structure des élevages présents en 2023 a évolué en 10 ans :
 - les orientations vers le naissage ou la multiplication et/ou sélection se sont réduites en faveur des ateliers naisseur engraisseur ou engraisseur ;
 - davantage d'élevages (essentiellement des engraissements) sont intégrés à des groupements ou à d'autres éleveurs ;
 - les exploitations se sont agrandies, de façon limitée sur l'atelier porcin et de façon plus importante sur les cultures de vente ; l'agrandissement des élevages restants n'a pas compensé la perte de volume enregistrée sur les arrêts d'élevages au niveau du territoire ;
 - l'agrandissement a nécessité une augmentation de la main d'œuvre, principalement sous forme salariée, au dépend parfois de la productivité de la main d'œuvre.
- 43 % des éleveurs seront potentiellement en retraite d'ici 10 ans.

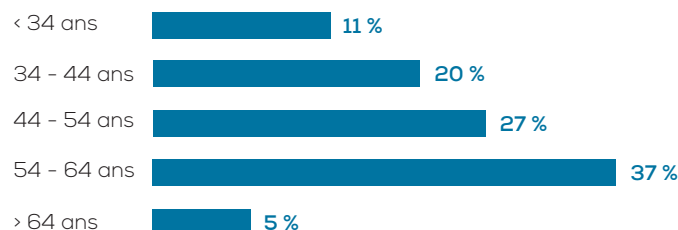
Simplification de la conduite, intégration, autonomie alimentaire, témoignent d'une recherche de sécurisation du revenu face à un contexte porcin qui ne favorise pas les transmissions ou le développement de la production (poids du capital à investir ou à reprendre, variabilité du couple prix du porc / prix de l'aliment, durcissement des réglementations).

Avec deux années consécutives de bons résultats (2022 et 2023), et sans doute une troisième en 2024, la production porcine dispose d'atouts pour attirer des futurs éleveurs et faciliter les transmissions.

Moyennes	2013	2023	Variations
SAU	87 ha	110 ha	26 %
dont cultures de vente	48 ha	65 ha	35 %
UTH	2,2	2,5	14 %
dont UTH salariées	0,4	0,7	75 %
Nombre de porcs vendus	2 635	3 275	24 %
Nombre de truies (*)	170	206	21 %
Part d'élevage en intégration	30 %	34 %	+ 4 points

* dans les élevages naisseur ou NE

Pyramide des âges des éleveurs porcins adhérents à Cerfrance Mayenne - Sarthe



Bovins viande



En 2023, la décapitalisation bovine se poursuit, mais dans une moindre mesure. Le manque d'offre maintient les cotations, face à une consommation française qui se réduit. Les marges brutes des éleveurs progressent mais insuffisamment pour rémunérer le travail à hauteur de 2 SMIC, en particulier dans les ateliers de naisseur. Pourtant, des leviers de performance existent et sont mis en oeuvre chez certains éleveurs. Pour réussir leur projet, ces éleveurs intègrent dans la structure de leur coût de production les enjeux qui concernent leur mode de production, leurs produits et leur environnement.

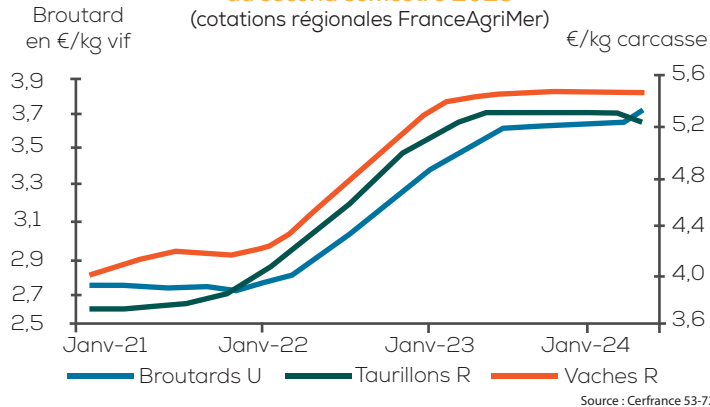
La dynamique des cotations se bloque à partir du second semestre 2023

La décapitalisation du cheptel allaitant français, entamée en 2016, se poursuit, mais à un rythme moins élevé : en effet, sur le début 2024, le nombre de vaches allaitantes enregistre un recul compris entre 1,7 et 1,9 % par rapport à 2023, contre un recul compris entre 2,5 et 3 % un an plus tôt (il en va de même pour les vaches laitières). **Les cotations sont donc soutenues par le manque d'offre.**

Par ailleurs, la consommation de viande bovine en France se contracte en 2023 (- 4 % d'après Idèle) malgré le ralentissement de l'inflation alimentaire. Enfin, la renatationnalisation partielle de l'engraissement de jeunes bovins en France entraîne un surcroît d'abattages pour ce type d'animaux, et limite le flux d'exportation de broutards.

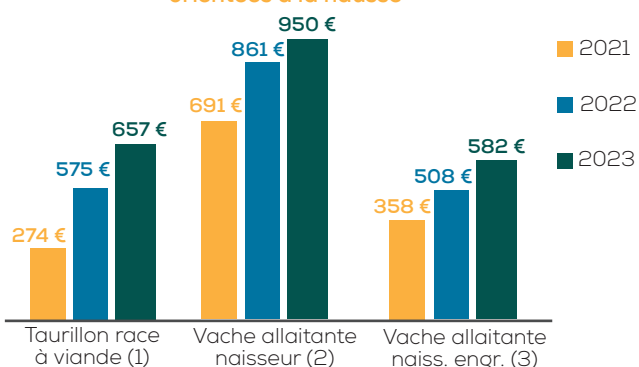
Dans ce contexte, toutes les cotations bovines plafonnent sur le second semestre 2023 : le prix du kg de carcasse de vache, en catégorie R, se stabilise aux alentours de 5,45 € - 5,50 €, soit une progression sur 12 mois de 2 % en mai 2024 (contre + 20 % en mai 2023). Pour le taurillon catégorie R, la cotation plafonne à 5,30 € du kg de carcasse sur 12 mois fin 2023, puis baisse au printemps 2024 (- 1 % en mai 2024). A noter que les prix continuent à progresser pour les gros bovins les mieux conformés. C'est la cotation du broutard qui reste la plus dynamique au printemps 2024 (3,70 € du kg vif, soit + 4 % sur 12 mois), profitant de la bonne demande vers l'Italie.

Stabilisation des cotations bovines à partir du second semestre 2023



Prix de vente unitaires moyens	Réforme vache allaitante	Taurillon viande	Boeuf	Broutard
décembre 2022	2 176 €	2 111 €	1 955 €	928 €
décembre 2023	2 338 €	2 261 €	1 959 €	1 008 €
Variation	+ 162 €	+ 150 €	+ 4 €	+ 80 €

Les marges brutes moyennes des ateliers viande bovine orientées à la hausse



(1) marge brute par taurillon produit (2) marge brute par vache (3) marge brute par Ugb

Source : Cerfrance 53-72

Les marges brutes s'améliorent...

Les prix de vente unitaires moyens des bovins relevés dans les comptabilités clôturées au 31 décembre n'évoluent pas tous sur la tendance des cotations. En effet, en fonction des dates de sortie des élevages, des disponibilités fourragères et du prix des aliments de finition, les éleveurs mayennais et sarthois ont privilégié les marchés les plus rémunérateurs au kg (réformes et taurillons).

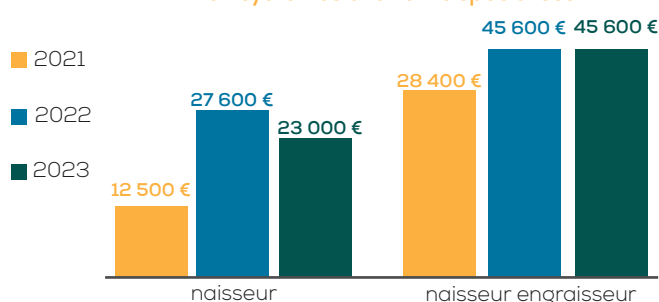
Les marges brutes des ateliers viande bovine progressent de 70 à 90 € par unité. Pour cela, elles bénéficient de l'amélioration des prix de vente des animaux. Cependant, cette hausse des marges brutes est moins forte qu'un an plus tôt, car elle est **pénalisée par l'augmentation des charges opérationnelles.**

En effet, à la mauvaise récolte de maïs ensilage en 2022 pour les animaux engraisés et vendus en 2023 est venue s'ajouter une croissance limitée de l'herbe au printemps 2023 pour les naisseurs. Dans les deux cas, cela a nécessité la consommation d'aliments en complément dans une période où cet aliment était onéreux.

mais les revenus stagnent...

Les systèmes allaitants spécialisés en Mayenne - Sarthe associent fréquemment élevage et grandes cultures. Celles-ci représentent, en moyenne, près de 30 % de l'assolement. Or, à la récolte 2023, **les marges des grandes cultures sont en retrait de 300 à 800 € par hectare selon les cultures.** De plus, la hausse de certaines charges de structure (fermages, cotisations sociales, frais financiers) a pesé sur la rentabilité des productions. Aussi, **les revenus 2023 des éleveurs allaitants sont en baisse de 17 % en moyenne chez les naisseurs, et sont stables chez les naisseurs engraisés.**

Évolution du résultat courant par exploitant en systèmes allaitants spécialisés



Source : Cerfrance 53-72

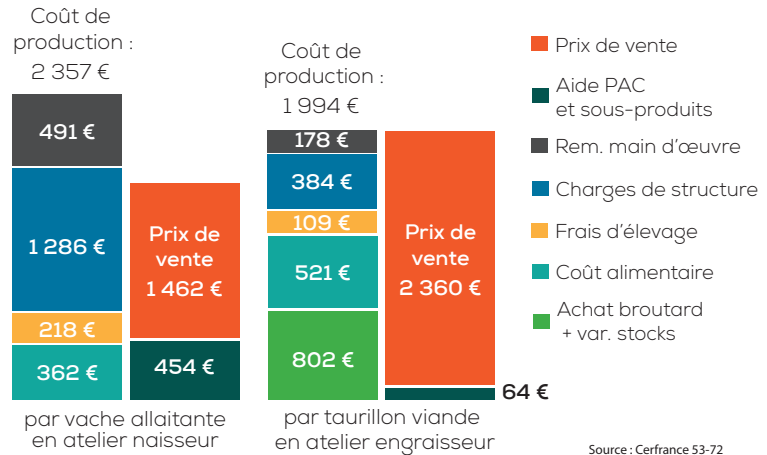
En naissance, une rentabilité souvent insuffisante pour rémunérer la main d'œuvre

L'analyse des prix de revient 2023 en comparaison avec les prix de marché montre des écarts de rémunération des éleveurs en fonction de l'orientation choisie entre naissance et engraissement.

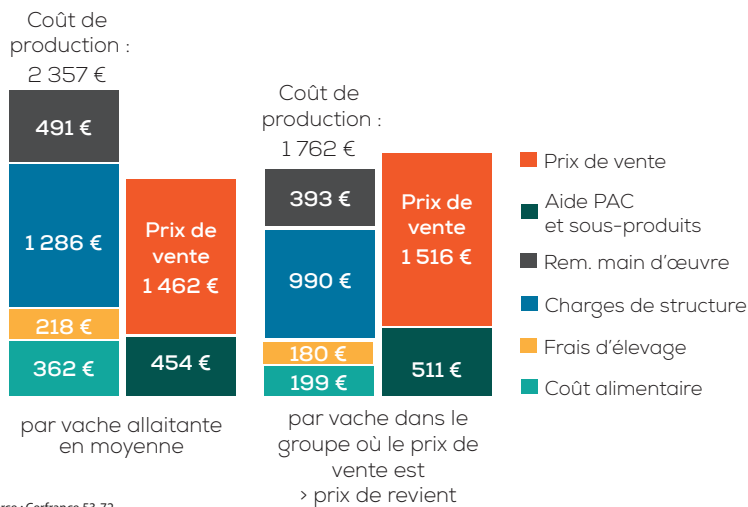
En atelier naisseur, le coût de production par vache allaitante présente est supérieur au prix de vente moyen des bovins vendus (réformes et broutards) et aux aides PAC. En moyenne, **sur 2023, les éleveurs naisseurs n'ont donc pas pu rémunérer leur travail à hauteur de 2 SMIC par actif**. Ils ne sont que 15 % à avoir atteint ce seuil.

En atelier d'engraissement de taurillons race à viande, le coût de production par taurillon produit est inférieur au prix de vente perçu par taurillon. Dans cette production, **le prix de marché 2023 a donc permis, en moyenne, de rémunérer la main d'œuvre des exploitants au delà de 2 SMIC par actif**. Trois éleveurs sur quatre dans ce type d'atelier ont atteint ou dépassé ce seuil.

Comparaison coût de production / prix de vente et autres produits par bovin (résultats moyens 2023)



Comparaison coût de production / prix de vente et autres produits par bovin en atelier naisseur (moyenne et groupe des plus performants)



Plusieurs trajectoires de réussite sont possibles

4 trajectoires gagnantes ont été identifiées pour les éleveurs naisseurs chez qui le prix de vente moyen des bovins couvre leur prix de revient à la vache.

- La voie de **la productivité du travail** : un écart de 25 vaches par exploitant existe entre les deux groupes. La réussite va être conditionnée à la capacité de l'éleveur à absorber ces vaches supplémentaires en maîtrisant ses charges de structure pour obtenir un effet dilution. Concrètement, c'est une intensification fourragère à surface constante, et des investissements ciblés en mécanisation et bâtiments facilitant les gains de productivité. Cela suppose une situation financière saine au préalable pour financer du stock et des investissements complémentaires.
- La recherche **d'un système plus économe** sur :
 - le poste aliment, ce qui limite la finition des femelles et qui suppose un débouché pour des petites carcasses,
 - une alimentation basée sur la valorisation du pâturage, de la conduite de l'herbe (la rationalisation du parcellaire est un atout),
 - la réduction des charges de structure avec des bâtiments « légers » et peu de matériels liés aux fourrages.

- La troisième voie, qui peut se combiner à la précédente, est **l'intensification de la production fourragère**, sans modifier la valorisation des bovins, le mode de finition des femelles ou l'équipement. Cette stratégie implique des potentiels de sols corrects et repose sur la compétence technique de l'éleveur, mais avec des risques d'aléas climatiques plus impactant sur l'herbe et le développement de l'enrubannage qui pèse sur les charges de mécanisation.
- La 4ème trajectoire de réussite vise à **finir davantage les femelles** pour répondre à une demande précise de l'acheteur, en terme de conformation, de poids, de saisonnalité ou de race. Cela repose sur une politique de renouvellement adaptée : un taux de renouvellement plus élevé pour vendre des femelles plus jeunes, une sélection plus poussée des animaux privilégiant l'insémination artificielle et le sexage. Cela suppose aussi la finition des animaux sans dérapage sur le coût alimentaire et un nombre suffisant de places en bâtiment.

Perspectives et enjeux

Si les trajectoires décrites auparavant montrent qu'il est possible de bien rémunérer son travail en viande bovine, il est nécessaire également d'intégrer l'évolution du contexte filière pour adapter sa stratégie actuelle, et en particulier vis à vis de :

L'accélération du réchauffement climatique

créé un risque plus fréquent et amplifié sur la quantité ou la qualité des fourrages, qu'ils soient pâturés ou récoltés.

La réussite d'un projet bovins viande dépend de la prise en compte de :

La lutte contre les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et leur stockage dans les sols

implique le maintien, voire le développement des surfaces en herbe et des haies.

L'évolution de la consommation de viande bovine en France

réduction tendancielle de 1 % annuellement de la consommation intérieure (d'où une restructuration en cours du maillon abattage), un succès croissant de la viande hachée à domicile ou en restauration (praticité - rapidité - coût modéré) qui tend à réduire la valorisation de la carcasse, et une diminution des portions, qui comme pour le haché, pose la question de la race adaptée.

La préservation de la biodiversité

favorisée par les prairies et les haies.

L'augmentation du coût des énergies fossiles

impacte le coût de récolte, et donc la mécanisation.

Production laitière



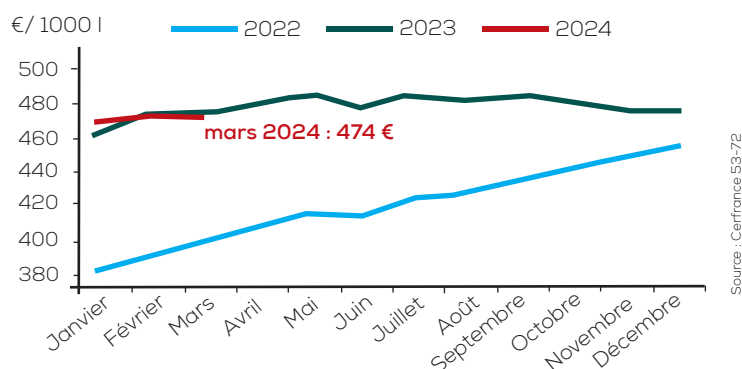
Malgré l'augmentation des prix de revient, le prix de vente du lait est suffisant pour que 70 % des éleveurs rémunèrent leur travail à deux SMIC et plus. L'impact du climat sur les rendements et sur la qualité de l'herbe, la baisse du prix de lait à partir de fin 2023, et la hausse des charges de structure laissent entrevoir une année 2024 plus difficile. Cependant, des leviers de performance existent dans chaque élevage.

En 2023, le prix de vente du lait se stabilise sur un niveau élevé

Sur les vingt dernières années, le prix de vente moyen annuel payé aux éleveurs atteint son maximum en juillet 2023 à 489 € les 1 000 litres. Cette situation s'explique par :

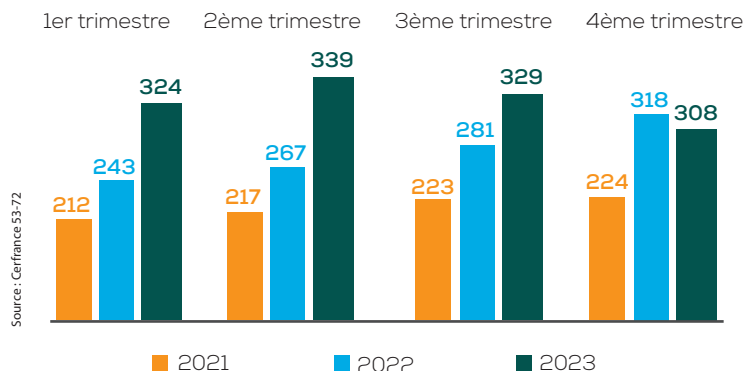
- **Une collecte laitière en France en recul** de 2,7 % par rapport à 2022, liée à une récolte d'ensilage de maïs en 2022 de faible qualité, à une baisse des effectifs de vaches laitières, et à des départs en retraite non remplacés. Par ailleurs, la collecte dans les principaux pays exportateurs est peu dynamique (stable dans l'Union Européenne et aux États-Unis ; en légère progression en Nouvelle-Zélande), contribuant à réduire les volumes disponibles pour les transformateurs laitiers.
- **Une bonne résistance de la consommation de produits laitiers** en France, alors que l'inflation alimentaire globale atteint 13 % sur les rayons de produits de grande consommation. En effet, si les volumes alimentaires totaux sont en recul de 1,5 % sur 2023, certains produits laitiers, comme les crèmes, les yaourts ou les fromages en libre-service voient leurs consommations progresser, **portées par les marques distributeurs à prix réduits et par des habitudes de consommation qui évoluent** (recherche de praticité, moins de temps disponible pour cuisiner, etc.).

Prix de vente du lait conventionnel en Mayenne - Sarthe (moyenne mobile 12 mois, toutes laiteries confondues)



Dans ce contexte, le prix du lait en 2023 est supérieur de 21 € à son niveau de 2022. Mais il s'érode sur la fin de l'année et en début 2024, avec le recul des cotations de produits industriels et les difficultés à l'exportation sur certains marchés.

Marges brutes moyennes par 1 000 litres de lait produit et par trimestre



Les marges brutes au sommet, impactées par la hausse des charges en fin d'année

L'augmentation du prix de vente du lait (prix de base et taux), associée à l'amélioration du produit viande jusqu'à l'automne, font plus que compenser la hausse du coût alimentaire. Celle-ci s'explique par le prix élevé des aliments tout au long de l'année alors que les quantités consommées ont progressé pour pallier au manque de fourrages et/ou à sa moindre qualité. A partir d'octobre, le prix des réformes se contracte avec la baisse de consommation de viande bovine (inflation), et avec un différentiel de prix des réformes entre les pays du Nord de l'Europe et la France en défaveur de cette dernière. Aussi, avec la baisse du prix du lait à l'automne, l'augmentation du coût alimentaire devient, en moyenne, supérieure à celle des produits de l'atelier.

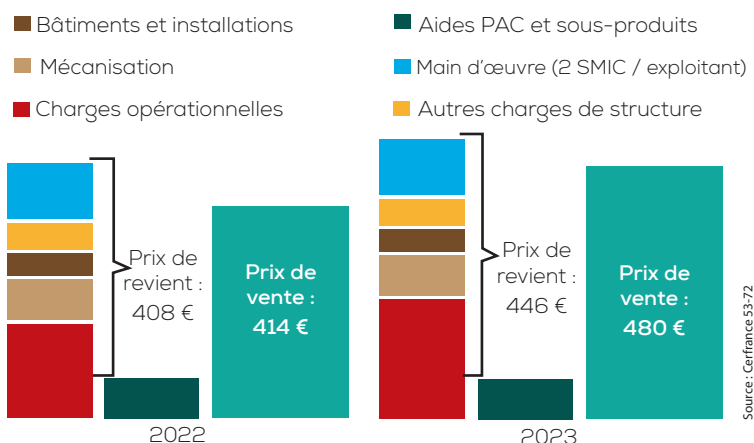
La main d'oeuvre rémunérée à plus de 2 SMIC par exploitant

En juin 2023, le prix de revient moyen des 1 000 litres de lait s'élève à 446 €, soit une hausse de 38 € en un an. Toutefois, sur la même période, le prix de vente du lait atteint 480 € et couvre le prix de revient. Aussi, le travail de l'éleveur laitier est rémunérable à au moins 2 SMIC en moyenne.

L'augmentation du prix de revient s'explique par les hausses :

- **du coût alimentaire** de 35 € (coût de concentrés et coût fourrager) ;
- **des charges de structure** de 20 € (frais financiers avec la hausse des taux d'intérêt et charges de mécanisation relatives à de nouveaux investissements) ;
- **du coût de la main d'œuvre**, suite à l'augmentation de la valeur du SMIC et des cotisations sociales.

Évolution 2022/2023 du prix de revient moyen (en € par 1 000 litres de lait)

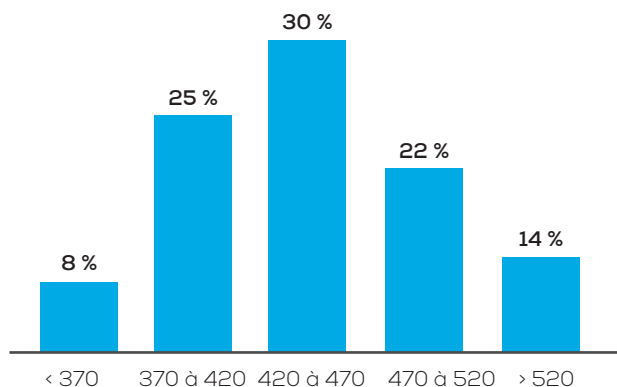


Une dispersion importante des prix de revient entre élevages

Si le prix de revient moyen est inférieur au prix de vente du lait en 2023, ce n'est pas le cas pour tous les éleveurs : pour 30 % d'entre eux, le prix de vente de leur lait est insuffisant, malgré la bonne conjoncture laitière 2023, pour qu'ils puissent se rémunérer à hauteur de 2 SMIC par exploitant. A l'inverse, 33 % des éleveurs obtiennent un prix de revient de leur lait inférieur à 420 € les 1 000 litres, et peuvent donc se rémunérer à plus de 2 SMIC par exploitant.

Quel que soit l'objectif de rémunération du travail et la valorisation du lait, la maîtrise du prix de revient passe par la cohérence des performances techniques avec les investissements réalisés, et avec l'organisation du travail mise en place.

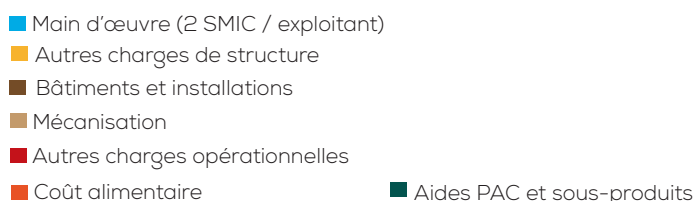
Dispersion des élevages en fonction de leur prix de revient (en € par 1 000 litres de lait)



Source : Cerifrance 53-72

Comparaison des prix de revient moyen des élevages plus ou moins performants

(en € par 1 000 litres de lait)



Source : Cerifrance 53-72

Des raisons aux écarts de performance

La comparaison des écarts entre les 25 % d'élevages ayant les prix de revient les plus faibles (quart supérieur) et les 25 % d'élevages ayant les prix de revient les plus élevés (quart inférieur) montre que la performance économique de l'atelier repose sur :

- **la maîtrise des charges opérationnelles** (35 % de l'écart de prix de revient). Elle s'illustre par la technicité de l'éleveur dans sa conduite d'élevage, notamment au niveau de l'alimentation du troupeau. En effet, les élevages du quart supérieur consomment en moyenne 280 g de concentré par litre de lait produit contre 590 g pour les élevages du quart inférieur. Dans un contexte de prix élevé de l'aliment et de quantité et /ou qualité moindre des fourrages, cette compétence technique est un atout économique particulièrement important ;
- **l'optimisation des charges de structure** (34 % de l'écart), en relation avec l'organisation du travail et la dimension de l'atelier. Le budget total mécanisation est équivalent dans les deux groupes, mais les élevages du quart inférieur produisent en moyenne 156 000 litres de lait en moins que les élevages du quart supérieur ;
- **la productivité du travail** (28 % de l'écart) ; dans le quart supérieur, elle s'élève en moyenne à 436 000 litres par équivalent temps plein, soit 130 000 litres de plus que dans les élevages du quart inférieur.

Perspectives 2024

Au printemps 2024, la collecte dans les principaux bassins laitiers exportateurs est en baisse. Le léger redressement des livraisons en Europe (+ 0,6 % en mars) masque une stagnation des volumes en matière sèche utile. D'autre part, après l'Irlande, les conditions trop humides du printemps réduisent la collecte en Europe de l'Ouest. Les tendances entre grands pays importateurs divergent selon les produits : un peu plus de fromages en Amérique ou au Royaume-Uni, moins de poudres de lait vers l'Asie. La Chine n'est plus le moteur de la demande mondiale, avec une consommation intérieure qui plafonne et une production laitière qui se développe. Aussi, les cotations des produits industriels stagnent sauf pour la matière grasse. Sur le marché français, malgré une inflation sur les produits laitiers qui ralentit, **les volumes achetés en magasins s'érodent**, sauf pour les crèmes et les fromages.

Ce fragile équilibre entre offre et demande conduit depuis fin 2023 à un recul limité du prix de base du lait qui pourrait valoir pour toute l'année 2024.

Du côté des coûts de production pour 2024, la baisse des charges d'approvisionnement (aliment, engrais, carburants) fera face à :

- **l'augmentation de certaines charges de structure**, comme le foncier (fermages), les charges externes (assurances, électricité, entretiens, etc.), la main d'œuvre (MSA, valeur du SMIC) et les amortissements (investissements réalisés sur 2023) ;
- **la réduction du produit viande**, avec la baisse du prix des réformes à partir de l'automne 2023.

Au final, le prix de revient prévisionnel 2024 des 1 000 litres de lait devrait augmenter de 5 à 10 € en moyenne, à volume de lait produit constant. Avec une baisse limitée attendue du prix de base, l'année 2024 pourrait donc se conclure par une réduction de la rémunération moyenne du travail des éleveurs. Elle fragiliserait donc encore un peu plus de 30 % des élevages dont le prix de vente du lait était insuffisant dès 2023.

Les systèmes de production

	Cultures Spécialisés	Lait Spécialisés	Lait Cultures de vente	Lait Bœufs Génisses de viande	Lait Taurillons	Lait Vaches Allaitantes	Vaches Allaitantes Naisseur Engraisseur
S.A.U.	130,2 ha	78,2 ha	110,4 ha	102,0 ha	121,6 ha	144,7 ha	124,0 ha
- dont surface fourragère	4,2	71,9	68,7	76,0	78,3	106,6	90,3
- dont surface cultures de vente	125,6	5,6	41,6	24,2	42,5	38,0	33,7
Main-d'œuvre (UTHF)	1,24	1,59	1,72	1,62	1,96	1,96	1,27
Lait vendu		489 498 L	587 304 L	442 075 L	646 741 L	579 505 L	
Bovins viande vendus				21 bœufs / génisses	52 taurillons	23 taurillons	39 taurillons
Effectif Vaches Allaitantes						37	81
Valeur Ajoutée	96 980 €	142 290 €	182 609 €	161 381 €	244 145 €	222 878 €	117 035 €
Valeur Ajoutée / UTH	72 670 €	81 043 €	92 913 €	93 741 €	111 449 €	100 563 €	84 261 €
Valeur Ajoutée / Produit	36 %	42 %	39 %	41 %	41 %	40 %	38 %
Frais de mécanisation / ha	595 €	945 €	937 €	819 €	1 029 €	828 €	588 €
Conso. Energ. Directe / ha*	163 L	273 L	266 L	231 L	296 L	252 L	157 L
Résultat net	46 200 €	75 970 €	99 685 €	94 858 €	136 325 €	125 243 €	60 794 €
Résultat net / UTHF	37 263 €	47 842 €	58 071 €	58 392 €	69 644 €	63 740 €	47 838 €
Capital d'exploitation / UTH	297 326 €	303 518 €	332 798	328 607 €	409 347 €	407 100 €	442 020 €
Taux d'endettement global	59 %	57 %	59 %	44 %	51 %	50 %	42 %

	Vaches Allaitantes Naisseur	Vaches Allaitantes et Hors-sol	Aviculteurs spécialisés	Lait Volailles	Lait Viande Bovine Volailles	Porcs spécialisés	Lait et Porcs
S.A.U.	99,6 ha	139,6 ha	78,5 ha	136,3 ha	149,4 ha	92,3 ha	131,6 ha
- dont surface fourragère	70,9	83,2	10,5	76,8	90,6	5,5	75,5
- dont surface cultures de vente	27,2	57,6	63,9	57,8	56,8	85,4	54,1
Main-d'œuvre (UTHF)	1,22	1,86	1,30	2,22	2,26	1,34	2,33
Lait vendu ou effectif Vaches Allaitantes	56 VA	66 VA		637 933 L	579 464 L		702 985 L
Bovins viande vendus	29 broutards	19 broutards			24 taurillons		
Atelier Hors-Sol		1 512 m²	1 774 m²	1 211 m²	1 708 m²	171 truies	2 264 porcs gras vendus
Valeur Ajoutée	61 716 €	153 567 €	110 175 €	242 330 €	264 791 €	263 707 €	327 450 €
Valeur Ajoutée / UTH	47 498€	72 981 €	72 603 €	92 680 €	98 456 €	128 135 €	114 360 €
Valeur Ajoutée / Produit	36 %	29 %	24 %	33 %	33 %	28 %	34 %
Frais de mécanisation par hectare	456 €	632 €	776 €	968 €	953 €	933 €	1 113 €
Conso. Energ. Directe par hectare (*)	136 L	218 L	328 L	319 L	331 L	427 L	377 L
Résultat net	32 122 €	75 059 €	41 574 €	126 635 €	134 982 €	148 827 €	180 963 €
Résultat net / UTHF	26 229 €	40 425 €	31 964 €	57 172 €	59 844 €	111 211 €	77 555 €
Capital d'exploitation / UTH	284 230 €	351 311 €	307 456 €	349 220 €	378 828 €	402 991 €	375 225 €
Taux d'endettement global	42 %	54 %	71 %	61 %	55 %	61 %	55 %

* Fioul + électricité + gaz, en équivalent litres de fioul



Les marges brutes



Cultures		Marge Brute 2023	Variation 2023 / 2022			
			Marge Brute	Rendement	Prix de vente	Charges Opérationnelles
Blé		864 €/ha	- 439 €/ha	2 qx/ha	- 46 €/t	184 €/ha
Colza		634 €/ha	- 819 €/ha	- 6 qx/ha	- 154 €/t	142 €/ha
Maïs Grain		818 €/ha	- 370 €/ha	26 qx/ha	- 109 €/t	75 €/ha
Orge		708 €/ha	- 373 €/ha	1 qx/ha	- 59 €/t	163 €/ha
Triticale		684 €/ha	- 310 €/ha	5 qx/ha	- 57 €/t	150 €/ha



Production laitière (par 1 000 L de lait produit)		Marge Brute 2023	Variation 2023 / 2022		
			Marge Brute	Prix de vente du lait	Coût alimentaire
Lait Toutes Races		326 €	53 €	62 €	31 €
Lait Race Prim'Holstein		319 €	53 €	64 €	32 €
Lait Race Normande		362 €	56 €	57 €	26 €
Lait Race Montbéliarde		333 €	50 €	62 €	32 €



Viande bovine		Marge Brute 2023	Variation 2023 / 2022		
			Marge Brute	Prix de vente	Coût alimentaire
Taurillons Mixtes (par taurillon)		743 €	168 €	495 €	92 €
Taurillons Laitiers (par taurillon)		741 €	124 €	435 €	132 €
Taurillons Race à Viande (par taurillon)		657 €	82 €	394 €	72 €
Vaches Allaitantes Naisseur (par vache)		950 €	89 €	95 € (*)	72 €
Vaches Allaitantes Naiss. Engr. (par UGB)		582 €	74 €	347 € (**)	32 €

* par broutard ** par vache



Production Porcine		Marge Brute 2023	Variation 2023 / 2022		
			Marge Brute	Prix de vente du porc	Coût alimentaire
Porcs Naisseur-Engraisseur par kg de carcasse produit		0,69 €	0,262 €	0,540 €	0,269 €
par truie présente		1 463 €	554 €	49 €	546 €
Porcs Engraisseur (par porc produit)		50 €	29 €	47 €	19 €



Aviculture (par m²)		Marge Brute 2023	Variation 2023 / 2022		
			Marge Brute	Prix de vente	Coût alimentaire
Poulet Standard		41 €	5 €	0,43 €	41 €
Poulet Label		38 €	2 €	0,44 €	6 €
Dinde Standard		43 €	5 €	3,39 €	81 €
Dinde Label		63 €	- 3 €	1,69 €	17 €
Canard Standard		57 €	6 €	1,15 €	58 €
Œufs label		68 €	10 €	0,90 € (*)	18 €

* par 100 oeufs vendus

Allier performance environnementale et performance économique en élevage laitier

L'agriculture, et en particulier l'élevage, a un rôle à jouer dans la lutte contre le réchauffement climatique, de par sa capacité à stocker le carbone dans les sols, mais aussi par les leviers dont elle dispose pour réduire ses émissions.

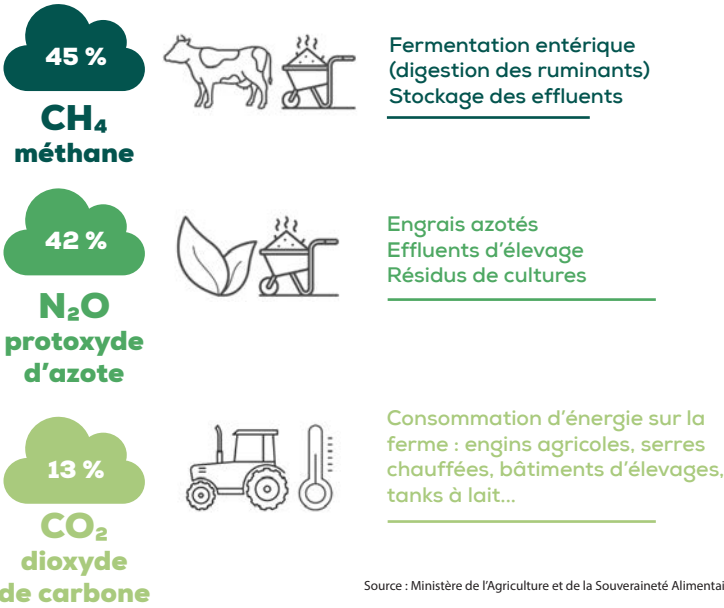
Les bilans carbone réalisés dans les élevages laitiers nous montrent qu'il est possible de maîtriser son empreinte carbone tout en étant performant économiquement. L'optimisation de la conduite alimentaire est le principal levier d'amélioration conjointe de l'empreinte carbone et de l'efficacité économique.

L'agriculture, au coeur de la lutte contre les GES

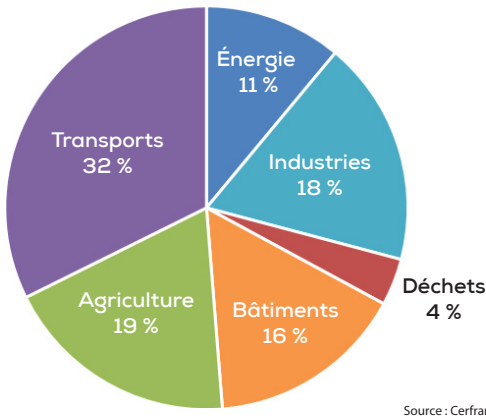
Le réchauffement climatique est causé par l'accumulation de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère. D'après les données du CITEPA, l'agriculture est responsable de 19 % des GES émis en France en 2022.

Les principaux GES sont le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄) et le protoxyde d'azote (N₂O). Les émissions de chaque secteur ne sont pas composées de la même répartition entre ces trois gaz : l'agriculture émet beaucoup de CH₄ et de N₂O, or ce sont deux gaz au pouvoir réchauffant, respectivement 28 fois et 273 fois plus important que le CO₂.

Principales émissions de gaz à effet de serre en agriculture

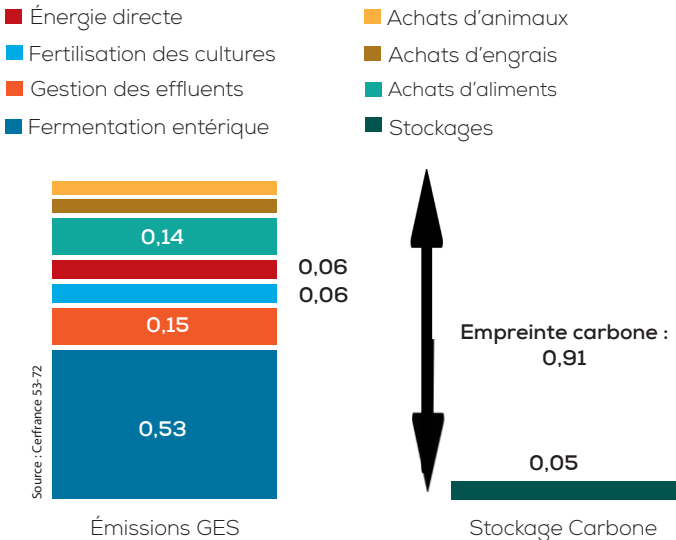


Répartition des émissions de GES en France en 2022 par secteur d'activité (source : CITEPA)



En France, la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) fixe les objectifs de réduction des émissions de GES pour chaque secteur. En cohérence avec l'Accord de Paris et avec les engagements de l'Union Européenne pour 2050 (parvenir à la neutralité des émissions de GES), l'objectif de la SNBC pour l'Agriculture est une diminution de ses émissions de 46 % par rapport à 2015 (quand d'autres secteurs, comme les bâtiments ou l'énergie, ont pour objectif une décarbonation complète). Or depuis 2015, la trajectoire de l'agriculture est conforme à cet objectif à cause de la diminution du cheptel bovin et de la baisse de la fertilisation azotée sur les cultures. Cependant, ces leviers ne sont plus compatibles avec le maintien, voire l'amélioration de notre souveraineté alimentaire. Aussi, chaque exploitant devra, dans ses pratiques et ses projets, participer à la réduction des émissions de GES du secteur agricole.

Empreinte carbone moyenne (kg équivalent CO₂ / litre de lait)



Bilan carbone et leviers d'action

Afin de déterminer la capacité d'une exploitation agricole à réduire son empreinte carbone, il est nécessaire au préalable de situer les émissions de GES de cette exploitation et de connaître également sa capacité à stocker du carbone (via la photosynthèse des plantes). Pour cela, les agriculteurs sont encouragés par les pouvoirs publics et par certains opérateurs privés, comme les laiteries, à réaliser un bilan carbone.

Le bilan carbone permet d'identifier le poids et l'origine des différentes émissions de GES sur une exploitation et de les situer par rapport à une référence.

Cerfrance Mayenne - Sarthe réalise des bilans Carbone : en compilant les bilans réalisés chez des éleveurs laitiers entre 2021 et début 2024, l'empreinte carbone moyenne s'élève à 0,91 kg éq. CO₂ par litre de lait. **Le méthane produit par les animaux via la fermentation entérique constitue l'émission principale (55 %)**, devant celle relative à la gestion des effluents (16 %) et celle concernant les achats d'aliments (15 %).

Une fois les écarts constatés entre les résultats de l'exploitation et la référence, l'analyse des pratiques permet d'identifier les leviers d'action.

Actionner des leviers carbone et améliorer la rentabilité

Les résultats des bilans carbone ont été rapprochés des résultats économiques 2023 de ces mêmes exploitations.

Il ressort que ces deux types de résultats sont corrélés positivement ; autrement dit, **les exploitations laitières qui ont une faible empreinte carbone ont également de meilleurs résultats technico-économiques.**

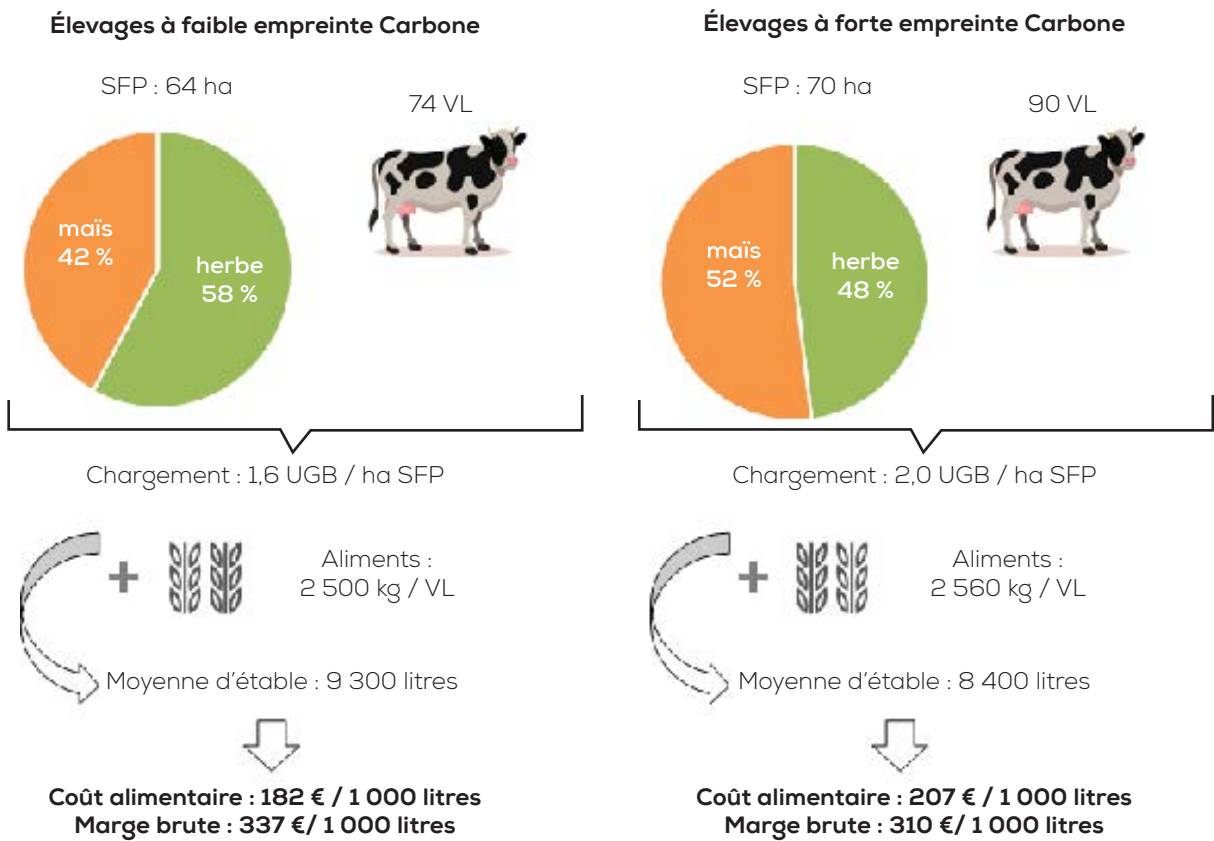
En effet, les exploitations qui ont la plus faible empreinte carbone ont une efficacité économique (valeur ajoutée / produits) supérieure de 4 points à celles qui ont une plus forte empreinte carbone. De sorte qu'avec près de 100 000 litres de lait en moins, elles dégagent autant de ressources par unité de travail (valeur ajoutée / UTH).

Les élevages qui optimisent l'utilisation de leurs approvisionnements (engrais, aliments, carburant, etc) pour produire du lait limitent leurs émissions de GES tout en améliorant leur ratio charges opérationnelles sur produits.

	Tiers des élevages avec faible empreinte Carbone	Tiers des élevages avec forte empreinte Carbone
Empreinte Carbone médiane	0,81 kg eq. CO ₂ / l	0,98 kg eq. CO ₂ / l
UTH exploitant	1,8	2,1
S.A.U	117 ha	126 ha
dont cultures de vente	42 ha	47 ha
Quantité lait vendu	617 000 l	711 000 l
Valeur ajoutée / Produits	40,3 %	36,1 %
Valeur ajoutée / UTH	106 600 €	103 600 €

L'analyse des marges brutes de l'atelier laitier montre l'importance de la conduite alimentaire dans la plus ou moins forte empreinte carbone et dans l'efficacité économique des exploitations.

Le poids de la conduite alimentaire sur les efficacités carbone et économique



Les leviers pour diminuer l'empreinte carbone en élevage laitier

Dans le groupe des élevages à faible empreinte carbone, l'optimisation de la production laitière par vache dilue les émissions de carbone par litre de lait. L'analyse des résultats technico-économiques montrent que ces élevages ont travaillé sur :

- l'amélioration du potentiel génétique des animaux ;
- la réduction de l'âge au vêlage des génisses ;
- un système fourrager où la part du maïs tend à se réduire mais où la production d'herbe est maximisée (pâturage dynamique, diversité des espèces prairiales, fourrages riches en protéines en substitution d'une partie du soja, fertilisation minérale optimisée).

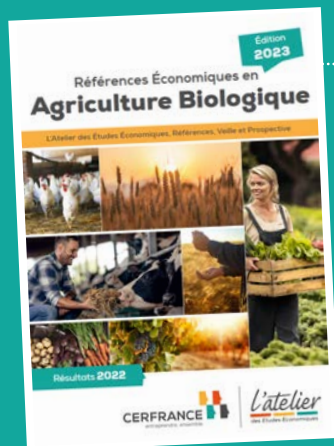
Par ailleurs, si la réduction des émissions par l'optimisation de la conduite alimentaire constitue le levier principal d'atténuation de l'empreinte carbone, il ne faut pas négliger le stockage du carbone, permis par les prairies mais aussi toutes les infrastructures agro-écologiques (les haies notamment), et l'amélioration de la finition des réformes ou l'engraissement des veaux.

Concilier performance environnementale et performance économique n'est donc pas impossible. La réduction de l'empreinte carbone est une opportunité à saisir pour revoir le fonctionnement de l'exploitation et améliorer les résultats économiques.

[illegible]

[illegible]

NOS ANALYSES COMPLÉMENTAIRES

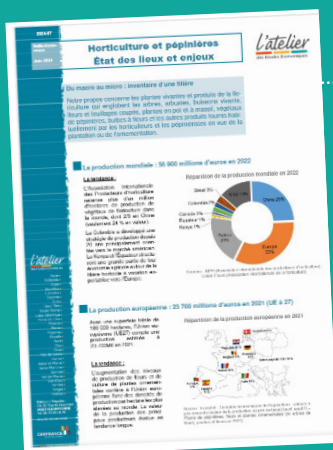


Les références économiques en agriculture biologique

www.normandiemaine.cerfrance.fr
disponibles dans « l'Atelier des études économiques »
> rubrique « publications »

L'observatoire économique des activités équestres

www.equicer.fr
> rubrique « observatoires économiques »



Retrouvez les publications de l'Atelier des Études Économiques

www.normandiemaine.cerfrance.fr
disponibles dans « l'Atelier des études économiques »
> rubrique « publications »



Dossier réalisé par le Service Économie d'Entreprise Cerfrance Mayenne - Sarthe

Pierre CHAMBARD | pchambard@53-72.cerfrance.fr

Guillaume LEMASLE | glemasle@53-72.cerfrance.fr

Régis MELOT | rmelot@53-72.cerfrance.fr

Mise en page par le Service Communication Cerfrance Mayenne - Sarthe

Toute reproduction interdite sans autorisation Cerfrance Mayenne - Sarthe

Rue Albert Einstein - Parc Technopole de Changé - CS 26116 - 53061 LAVAL CEDEX 9
02 43 49 84 00 • contact@53-72.cerfrance.fr • mayenne-sarthe.cerfrance.fr Q